

Aujourd'hui

Cinéma



C1 Ding et Dong: le film

Arts et Spectacles



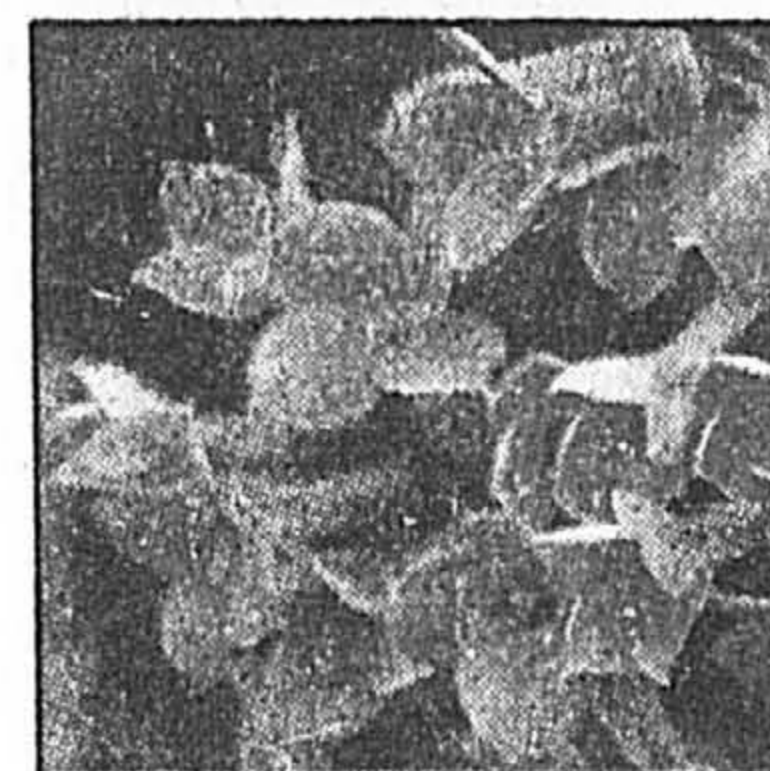
D1 Vigneault aux Francolies

Vacances-Voyages



I 1 Que neige la neige!

Jardinage



L 1 Kalanchoés écarlates

Sommaire

Annonces classées

Immobilier.....	E1 à E3
Marchandises.....	E9, E10
Emplois.....	E11 à E15, H12
Automobiles.....	H12 à H14
Propositions d'affaires.....	G2
Arts et spec.....	cahiers C et D
Horaires.....	C6, D12
Avils.....	F7, H16
Bandes dessinées.....	KB
Bridge, Echecs, Timbres.....	H11
Carr. et prof.....	cahiers J et K
Cinéma.....	cahier C
Décès.....	H17
Economie.....	cahier G
Encans.....	H15
Êtes-vous observateur?.....	E2
Feuilleton.....	H10
Habitat.....	cahier L
Horoscope.....	H10
Le monde.....	F6, F7
Maisons d'enselg.....	F2, F3
Mots croisés.....	E8, H10
«Mot mystère».....	E3
Radio / Télé.....	D2, D3
Restaurants.....	D16 à D18
Sports.....	H1 à H8

Lépine avait des motifs «politiques»

La lettre d'adieu du meurtrier de Poly est une déclaration de guerre contre les féministes

MARTIN PELCHAT

«Même si l'épithète «Tireur fou» va m'être attribuée dans les médias, je me considère comme un érudit rationnel que seule la venue de la Faucheuse a amené à poser des gestes extrémistes.»

Ainsi s'exprime Marc Lépine, le tueur de Polytechnique, dans la lettre dont *La Presse* a obtenu copie, qu'il portait sur lui quand les policiers ont trouvé son corps après le carnage.

La journaliste Francine Pelletier, collaboratrice de *La Presse*, a reçu une photocopie de cette lettre jeudi par la poste, de la part d'un correspondant anonyme. Depuis plusieurs mois, Mme Pelletier et *La Presse* tentaient sans succès par des moyens légaux de forcer la police de la Communauté urbaine de Montréal à révéler aux médias le contenu de la lettre.

La journaliste a remis la lettre à la rédaction du journal sans toutefois divulguer les noms des 19 femmes que Lépine présente en troisième page comme des cibles qu'il n'aura pas le temps d'abattre. Mme Pelletier s'en explique ci-contre.

La lettre manuscrite de trois pages ne laisse aucun doute sur le caractère misogyne de celui qui a abattu 14 femmes, le 6 décembre 1989, avant de s'enlever la vie.

«Veuillez noter que si je me suicide aujourd'hui, écrit-il, ce n'est pas pour des raisons économiques (car j'ai attendu d'avoir épuisé tous mes moyens financiers, refusant même de l'emploi) mais bien pour des raisons politiques. Car j'ai décidé d'envoyer ad patres les féministes qui m'ont toujours gâché la vie. Depuis sept ans que la vie ne m'apporte plus de joie et étant totalement blasé,

j'ai décidé de mettre des bâtons dans les roues à ces viragos.»

«Pourquoi persévérer à exister si ce n'est que pour faire plaisir au gouvernement?» demande Lépine, qui se confie dans un vocabulaire souvent recherché, mais non sans commettre plusieurs fautes d'orthographe. Il s'en excuse d'ailleurs dans une note en tête de son texte manuscrit. «J'avais 15 minutes pour l'écrire», explique-t-il. Nouvelles excuses, à la fin cette fois, pour cette lettre «trop compendieuse».

Dans le second paragraphe, Lépine laisse entendre qu'il entretenait des desseins meurtriers depuis longtemps. Il y a d'une allusion à l'attentat du caporal Denis Lortie à l'Assemblée nationale, qui a fait trois morts.

«J'avais déjà essayé dans ma jeunesse de m'engager dans les

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Forces comme élève-officier, ce qui m'aurait permis de possiblement pénétrer dans l'arsenal et de précéder Lortie dans une razza. Ils m'ont refusé *because associa*. J'ai donc attendu jusqu'à ce jour pour mettre à exécution mes projets.»

Ses études, ajoute-t-il, il les a menées «au gré du vent», sans être vraiment intéressé... «sachant mon destin à l'avance». Ça ne l'a pas empêché, précise-t-il, d'avoir de très bonnes notes, «malgré ma théorie des travaux non remis ainsi que la carence d'étude avant examens.»

Lépine donne par la suite libre cours à son mépris des féministes. «Étant plutôt passiste (except-

tion la science) de nature, les féministes ont toujours eu le don de me faire rager. Elles veulent conserver les avantages des femmes tout en s'accapant ceux des hommes.»

Il accuse ensuite ces féministes de chercher à «travestir» l'histoire. «Ainsi, l'autre jour, j'ai entendu qu'on honorait les Canadiens et Canadiennes qui ont combattu au front pendant les guerres mondiales. Comment expliquer cela alors que les femmes n'étaient pas autorisées à aller au front???»

Ceci est un véritable acte de guerre, tranche-t-il. «Va-t-on en

VOIR LEPINE EN A2

A2: le texte complet de la lettre



Marc Lépine

Une clé importante pour comprendre

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale



La lettre de Marc Lépine m'est parvenue jeudi après-midi par la poste. Sans un mot, tout ce qu'il y a de plus anonyme. Je ne peux que déduire qu'il s'agit de quelqu'un ou quelqu'une qui, au courant de mes efforts pour obtenir la lettre, a voulu me faciliter la tâche. Quelqu'un ou quelqu'une qui croit sans doute, comme moi, que ce mystérieux document représente une clé importante en ce qui concerne les événements de la Polytechnique.

J'ai mis quelques heures avant de me décider à la lire, cette fameuse lettre. J'avais

peur. Peur d'y trouver des horreurs. Peur que la divulgation de cette lettre recèle d'autres menaces pour des femmes, pour moi, pour *La Presse*, pour dieu sait qui encore. Peur que la police ait raison, finalement, et qu'il n'y ait rien à gagner par cette lettre, seulement beaucoup à perdre.

Puis, je l'ai lue. Plusieurs fois. Et je me suis dit que j'avais bien fait de m'entêter à obtenir cette lettre. J'avais besoin de savoir ce qui c'était passé dans la tête de Marc Lépine avant de poser son geste meurtrier et maintenant, je le sais. Vous le savez aussi. Maintenant, c'est clair.

Ni incendiaire, ni gratuite, la lettre de Marc Lépine m'apparaît d'un intérêt public évident. Pour ce qu'elle révèle et ce qu'elle démontre. C'est pour ça que j'ai offert à *La Presse* de la publier. Mais à une condition: que les noms des femmes qui apparaissent

en annexe ne soient pas publiés. Les noms de ces femmes ne sont pas, à mon avis, d'intérêt public.

Je sais que la publication de cette lettre suscitera énormément d'émotion et sans doute beaucoup de controverse. Je n'en ai pas particulièrement envie, croyez-moi. Seulement, je pense qu'il est important de réagir à un tel événement à partir des faits plutôt que des hypothèses. Je pense que si cette lettre avait été dévoilée au moment du drame, nous aurions mieux su la confronter, la comprendre et la surmonter. Car ce qu'il y a de douloureux, finalement, ce n'est pas tant la réalité que la confusion. La confusion qui découle de ne pas savoir et de ne pouvoir rien faire.

C'est seulement en comprenant qu'on avance. Et qu'on réagit. □

Ottawa: un nouveau budget qui sème la confusion

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de *La Presse*
OTTAWA

Contre toute attente, ce ne sont pas les militaires canadiens dans le Golfe, mais plutôt l'armée de fonctionnaires chargés de l'opération TPS qui recevront la plus grande part des dépenses supplémentaires, soit 365 millions.

La Défense, elle, aura droit à 350 millions, pour le Golfe, dit-on, tandis que les veuves des vétérans, les locataires, les agriculteurs, auront droit à quelques autres centaines de millions.

Jusqu'ici tout va bien, on se comprend. Sauf que le président du Conseil du trésor, Gilles Loiseleur, a annoncé hier matin en Chambre un budget supplémentaire de 4,8 milliards et des compressions budgétaires de 350 millions qui touchent tous les ministères, surtout les Transports, le Solliciteur général, l'Emploi et l'Immigration, l'Environnement, les Communications.

Un instant. Près de 5 milliards de dépenses en plus et des compressions de 350 millions seulement. Il y a quelque chose qui ne va pas. Y aurait-il erreur?

Pour commencer, précisons que la réponse à cette question ne se trouvait pas dans le très confus communiqué émis par le Conseil du trésor hier matin, qui a fait frémir les vétérans éconómistes de ce quotidien.

Il a donc fallu partir à la recherche d'explications et après une bonne dizaine d'entretiens des plus variés, la réponse s'est clarifiée. Une version brille toutefois par son absence, celle de Michael Wilson, ministre des Finances, absent en Chambre hier matin pour parler lui-même de ces nébuleux 4,8 milliards.

Le gouvernement devra dépenser 4,8 milliards de plus. De cette somme, 2,5 milliards iront au financement de la dette. Des milliards qui n'étaient pas prévus, à cause de la hausse des taux d'intérêts qui a marqué les premiers trimestres de cette année fiscale.

Toutefois, grâce à l'augmentation de certains revenus, ces 2,5 milliards n'iront pas tous s'ajouter au déficit. Seulement 1,5 milliard. Mais il n'y a vraiment pas de nouvelle dans cet exposé, dit-on

VOIR BUDGET EN A2



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Un peu de soleil

Le temps est clément, la ville est belle, semblait se dire hier René Perreault, caléchier depuis cinq ans dans le Vieux-Montréal, qui profitait d'un moment où les clients étaient rares pour savourer le rayon de soleil automnal qui perçait à travers les nuages.

Expos: les acheteurs à deux doigts d'un accord

DENIS ARCAD

Un accord entre les membres du consortium montréalais qui veut acheter les Expos et l'Américain Martin Stone est imminent.

La Presse a appris tard en soirée hier que les négociations — après avoir touché le fond mercredi et jeudi — avaient débloqué en fin de journée et progressé au point où on espère désormais sceller une entente verbale par une poignée de mains d'ici ce soir.

Hier, les négociateurs du consortium, MM. Claude Blanchet (du Fonds de Solidarité) et Guy Langlois (qui représente Proviso), ont participé toute la journée

VOIR EXPOS EN A2

Grabuge à Kahnawake

RAYMOND GERVAIS

Deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec et deux autres de la Gendarmerie royale du Canada ont été encerclés, puis pris à partie hier après-midi par une trentaine de Mohawks aux limites de la réserve de Kahnawake, près de Sainte-Catherine.

Jusqu'à maintenant, les détails entourant cette affaire sont confus, les deux parties en cause étant très peu bavardes sur l'incident qui pendant un bon moment a rappelé aux automobilistes les péripéties de l'été dernier.

Selon certaines informations obtenues hier soir par *La Presse*, il était près de 16h lorsqu'une trentaine de Mohawks, venant

VOIR GRABUGE EN A2

SPEC Électronique Dumoulin

Du fabricant d'optiques-photo exceptionnellement nous arrivent des vidéos-caméras très abordables!

999\$*

6390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 399-1122 Montréal

1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval

Canon

- Viseur électronique — 1,2 kg
- Focus et blanc automatiques
- Obturateur 1/8000 sec
- 200 m 8

TELECOMMANDE INCLUSE!

SUITE DE LA UNE

LEPINE

Lépine avait des motifs «politiques»

tendre parler des légionnaires et galériennes de César qui naturellement occuperaient 50% des effectifs de l'histoire malgré qu'elles n'aient jamais existé. Un vrai casus belli.»

Suit la liste des 19 femmes, dont Lépine écrit qu'elles ont «toutes failli disparaître aujourd'hui». «Le manque de temps, car je m'y suis mis trop tard, a permis que ces féministes radicales survivent.» Le sort en est jeté, conclut-il. «Alea jacta est.»

Les policiers trouveront le document dans une poche de la chemise que portait Marc Lépine le 6 décembre. Ils n'en livreront des extraits que le lendemain du drame, en dressant un portrait du tueur au cours d'une conférence de presse.

Bien qu'il ait été impossible de l'aire confirmer par la police ou le coroner l'origine de la lettre remise par Mme Pelletier à La Presse, plusieurs recoupements avec les informations rendues publiques par les enquêteurs le 7 décembre permettent de croire en son authenticité.

Ainsi, on a appris au cours de la conférence de presse de la police que Lépine, dans sa lettre de trois pages, reprochait aux féministes d'avoir gâché son existence, qu'il y rappelait l'affaire Lortie et le refus de l'armée de l'embaucher.

Malgré les demandes répétées des médias, la police refusa de publier la lettre. En mai, lorsqu'elle remit son rapport, le coroner Theresa Sourou fit de même. Francine Pelletier, dont le nom apparaît sur la liste du meurtrier avec ceux de plusieurs personnalités, s'adressa avec La Presse à la Commission d'accès à l'information pour forcer la police à rendre cette lettre publique. Mais la commission déclina la demande, estimant qu'elle n'avait pas le pouvoir de le faire. L'affaire est maintenant en appel.

Au cours des audiences devant la Commission d'accès à l'information, la police de la CUM fit témoigner le psychiatre Jacques Lesage, de l'Institut Philippe-Pinel, qui s'opposa farouchement à la publication de la lettre. «Lire la lettre, c'est comme lire dans les pensées de Marc Lépine, dit-il. C'est l'instrument de choix pour que quelqu'un qui est déjà perturbé émotionnellement s'identifie à Marc Lépine... Si quelqu'un le lit et en fait son credo, il devient lui-même Marc Lépine.»

Le directeur de l'information de La Presse, Marcel Desjardins, rétorque que cette lettre doit être publiée, notamment parce que presque un an après le drame, on en est encore réduit à des spéculations.

«Après en avoir pris connaissance, il n'y a pas de raison pour qu'on ne publie pas cette lettre, parce qu'elle ajoute à la connaissance des faits et nous aide à comprendre un peu plus ce qui est arrivé, et surtout, à comprendre les vrais motifs de Marc Lépine», dit M. Desjardins.

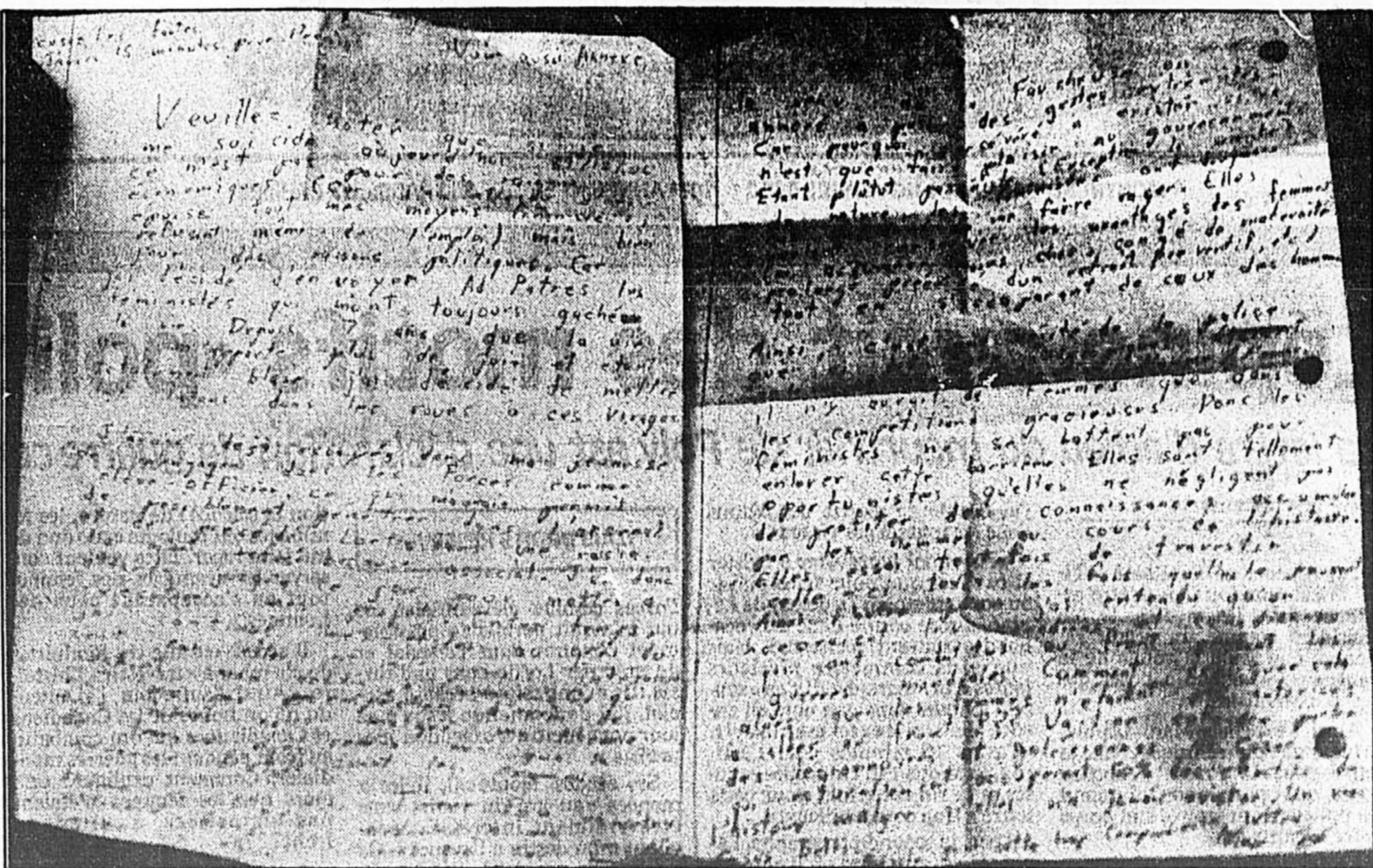
GRABUGE

Grabuge à Kahnawake

probablement de l'extérieur de la réserve pour participer à une assemblée qui doit se dérouler au cours du week-end au Long House, ont encerclé des auto-patrouilles et ont sommé les policiers de quitter le territoire mohawk, les ont investis en leur criant qu'ils n'avaient rien à faire là.

Se sentant coincés et écrasés par le nombre, les agents n'ont pas résisté mais ont immédiatement demandé l'aide de leurs confrères qui n'ont pas tardé à arriver.

Plusieurs voitures de la SQ se sont alignées aux limites de la réserve sur la route 152.



Photographie de la lettre de deux pages écrite par Marc Lépine avant le carnage de Polytechnique.

«Je me considère comme un érudit rationnel»

Voici le texte intégral de la lettre que Marc Lépine a laissée avant d'aller ouvrir le feu sur des étudiants de Polytechnique.

Excusez les fautes. J'avais 15 minutes pour l'écrire.

Voir aussi Annexe

Veillez noter que si je me suicide aujourd'hui 89/12/06 ce n'est pas pour des raisons économiques (car j'ai attendu d'avoir épuisé tout mes moyens financiers refusant même de l'emploi) mais bien pour des raisons politiques. Car j'ai décidé d'envoyer Ad Patres les féministes qui m'ont toujours gâché la vie. Depuis 7 ans que la vie ne m'apporte plus de joie et étant totalement blasé, j'ai décidé de mettre des bâtons dans les roues à ces viragos.

J'avais déjà essayé dans ma jeunesse de m'engager dans les Forces comme élève-officier, ce qui m'aurait permis de possiblement pénétrer dans l'arsenal et de précéder Lortie dans une razzia. Ils m'ont refusé because associé. J'ai donc attendu jusqu'à ce jour pour mettre à exécution mes projets. Entre temps,

j'ai continué mes études au grès du vent car elles ne m'ont jamais intéressées sachant mon destin à l'avance. Ce qui ne m'a pas empêché d'avoir de très bonnes notes malgré ma théorie de travaux non remis ainsi que la carence d'étude avant les examens.

Même si l'épithète Tireur-Fou va m'être attribué dans les médias, je me considère comme un érudit rationnel que seul la venue de la Faucheuse ou ammené à posé des gestes extrêmes. Car pourquoi persévérer à exister si ce n'est que faire plaisir au gouvernement. Etant plutôt passiste (Exception la science) de nature, les féministes ont toujours eux le dont de me faire rager. Elles veulent conserver les avantages des femmes (ex. assurances moins cher, congé de maternité prolongé précédé d'un retrait préventif, etc) tout en s'accapant de ceux des hommes.

Ainsi, c'est une vérité de la palice que si les Jeux olympiques enlevaient la distinction Homme/Femme, il n'y aurait de Femmes que dans les compétitions gracieuses. Donc les féministes ne se battent pas pour enlever cette barrière. Elles sont tellement opportunistes

qu'elles ne négligent pas de profiter des connaissances accumulées par les hommes au cours de l'histoire. Elles essaient toutefois de travestir celles-ci toute les fois qu'elles le peuvent. Ainsi l'autre jour j'ai entendu qu'on honorait les canadiens et canadiennes qui ont combattu au front pendant les guerres mondiales. Comment expliquer cela alors que les femmes n'étaient pas autorisées à aller au front??? Va-t-on entendre parler des légionnaires et galériennes de César qui naturellement occuperont 50% des effectifs de l'histoire malgré qu'elles n'aient jamais existé. Un vrai Casus Belli.

Désoler pour cette trop compendieuse lettre.

Marc Lépine

Annexe

(Suit une liste de dix-neuf noms)

Ont toutes Failli disparaître aujourd'hui. Le manque de temps (car je m'y suis mis trop tard) a permis que ces féministes radicales survivent.

Alea Jacta Est

BUDGET

Ottawa: un nouveau budget qui sème la confusion

au cabinet du ministre des Finances: Michael Wilson en avait déjà parlé le 17 septembre.

Maintenant que nous savons ce qui se passe avec les 2,5 milliards, mettons-nous sur la piste des autres 2,3 milliards. Le long de cette sinieuse entreprise, les indications varient, selon ceux qui sont interrogés, que ce soit le directeur des relations publiques du Conseil du Trésor, l'attaché de presse du ministre des Finances ou le chef de cabinet du président du Conseil du Trésor. Qui a dit que la comptabilité était aride, sans suspense et sans poésie?

Selon l'attaché de presse de M. Wilson, dans ces 2,3 milliards se trouve une somme de 500 millions qui ira s'ajouter à la dette. Ceci correspond à un déficit antérieur qui a déjà été inclus dans les calculs officiels de la dette mais qui n'a jamais été approuvé par la Chambre.

Il reste donc 1,8 milliard. Et bien voilà les dépenses supplémentaires qui seront distribuées aux organismes fédéraux qui font autre chose que payer la dette. C'est-à-dire la Défense qui aura 350 millions, mais aussi 365 millions pour l'opération TPS. Le communiqué officiel du Conseil

du Trésor explique que 257 millions seront consacrés aux frais de préparation et de planification liés à la TPS, tandis que 108 millions serviront à la redistribution des crédits, ainsi qu'à des campagnes d'information.

Mais le gouvernement dépensera aussi 116 millions pour l'élaboration d'un système d'entretien mobile, contribution canadienne à la station spatiale.

Dans son communiqué, le gouvernement se fait aussi un plaisir de mentionner les 114 millions qui iront aux agriculteurs, et que le reste sera dépensé dans des programmes d'aide au logement locatif, aux veuves des vétérans ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité aérienne.

Mais d'où viendra cette somme de 1,8 milliard de dollars? Et bien, 350 millions seront puisés à même les ministères. Ce sont ces compressions budgétaires maintenant célèbres qui serviront à financer les opérations militaires dans le Golfe.

Le reste, un montant de 1,45 milliard, proviendra de la réserve.

Ouf! Maintenant voyons ce qu'il adviendra des 350 millions de la Défense nationale.

Le ministre Bill McKnight tient à préciser que cette somme est nécessaire à cause de la présence militaire dans le Golfe, mais aussi à cause d'Oka. Même si, en fait, la

crise amérindienne n'a coûté que 16 millions en frais supplémentaires. En tout, l'opération a coûté 83 millions, mais les 67 autres millions faisaient partie du budget de la Défense et aurait été dépensés de toute façon.

Faudrait-il donc blâmer Saddam Hussein plutôt que Lasagne et ses confrères pour ces compressions?

Et bien, le budget total prévu pour l'opération militaire au Moyen-Orient d'ici la fin de mars, donc jusqu'à la fin de l'année fiscale, est de l'ordre de 646 millions. Mais attention: seuls 81 millions sont des dépenses supplémentaires à proprement parler.

On a donc 16 millions supplémentaires pour Oka, 81 millions pour le Golfe. Mais que sont donc ces autres 253 millions dont la Défense a besoin, M. McKnight?

La réponse, la voici: 132 millions de dollars sont nécessaires pour «conserver un niveau acceptable de préparation militaire au Canada» et 121 millions sont destinés au «rééquipement des navires et des aéronefs en vue des opérations dans le Golfe et pour avancer les achats qui, à l'origine, devaient être effectués plus tard dans le cadre du programme des services de dépense.» Des achats «anticipés prudents», a précisé le ministre hier en conférence de presse. Pour plus d'information et de détails sur ces nouvelles acquisitions, il faudra repasser.

EXPOS

Expos: les acheteurs à deux doigts d'un accord

à des séances marathon de négociation avec M. Stone, auxquelles ont aussi assisté le président des Expos, Claude Brochu et l'équipe de vente de Burns Fry.

Selon des sources, M. Brochu a aussi eu des discussions avec Jeffrey H. Loria, un riche courtier en art de New York, qui possède aussi l'équipe mineure de baseball (niveau A) d'Oklahoma City. M. Loria, le mystérieux Américain qui faisait concurrence à M. Stone pour investir dans les Expos, a été éconduit.

M. Brochu, joint hier chez lui, n'a pas voulu commenter les informations de La Presse, se bornant à déclarer que «nous avons eu une très bonne journée aujourd'hui (hier)».

M. Stone a lui aussi choisi de s'en tenir à des généralités: «Il y a eu des progrès considérables avec mes partenaires d'ici et je crois que les choses avancent assez bien. Je suis confiant.»

Si aucun obstacle caché ne fait dévier les négociations aujourd'hui, les pourparlers avec Charles Bronfman pourraient débiter dès lundi. Cela laisserait une semaine complète pour négocier le prix et les conditions d'achat. M. Bronfman tient en effet à faire approuver la vente par l'administration du baseball majeur lors des assises annuelles, qui auront lieu du 1er au 5 décembre à Chicago.

Il a été impossible de savoir quels compromis avaient été faits hier de part et d'autres. Mais des sources avaient indiqué jeudi que M. Stone exigeait la direction des Expos (de concert avec M. Brochu). M. Blanchet exigeait de son côté que des paramètres assez serrés viennent encadrer l'autorité des deux hommes, les «commandités» de la société en commandite.

Ce revirement heureux survient le même jour où un rumeur inquiétante avait couronné, hier matin, une semaine de rebondissements décourageants. Des sources ont en effet affirmé que M. Bronfman avait reçu en matinée l'autorisation du Comité des propriétaires du baseball majeur d'ouvrir la vente des Expos à tout groupe d'acheteurs, même à ceux qui n'offrent aucune garantie de garder l'équipe à Montréal.

Robert Rabinowitz, l'adjoint de M. Bronfman à Montréal, a fait savoir par un secrétaire qu'il ne ferait aucun commentaire.

Bourassa toujours hospitalisé

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le premier ministre, Robert Bourassa est encore au National Institute of Health de Washington, où il récupère de la chirurgie exploratoire qu'il a dû subir, le 13 novembre.

À son bureau hier on précise qu'il y sera encore pour quelques jours mais qu'il devrait sortir de l'hôpital la semaine prochaine. Son séjour est plus long que prévu initialement, parce que à la suite de complications, il n'a pu encore revenir à une diète normale. «Ce sont les conséquences habituelles du type d'intervention qu'il a dû subir, il n'y a rien d'alarmant là-dedans», explique-t-on. M. Bourassa n'a à recevoir aucun traitement — chimio ou radiothérapie — qui soit lié au cancer, précise-t-on.

À Sainte-Martine, on doit faire bouillir l'eau

Les résidents de Sainte-Martine sont priés de faire bouillir leur eau pendant cinq minutes avant de la consommer. Un nouvel avis sera émis quand la situation sera revenue à la normale.

Correction

Presse Canadienne EDMONTON

Dans un article transmis mercredi dernier, La Presse Canadienne, et repris par La Presse a erronément écrit que Mme Rosella Bjornson était devenue la première commandante d'un avion de ligne au Canada.

En fait, Mme Nicole Sauvé, de Nationalair, est commandante d'un DC-8 depuis janvier 1990.

La Quotidienne à trois chiffres 373 Tirage d'hier à quatre chiffres 5519

ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h. RÉDACTION 285-7070 PROMOTION 285-7100 COMPTABILITÉ 285-6892 Grandes annonces 285-6900 Annonces classées 285-6900 ANNONCES CLASSEES 285-7111 Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111 GRANDES ANNONCES 285-7202 Détaillants 285-7306 National, Télé-Press 285-7306 Vacances, Voyages 285-7265 Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003592) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



SAMEDI 24 NOVEMBRE 1990 47-6-01

Presse Canadienne OTTAWA

Alors que la confusion règne dans le dossier de l'évaluation environnementale du projet de Grande-Baleine, un fonctionnaire fédéral estime que l'entente de principe conclue entre Ottawa et Québec en vue d'autoriser la tenue d'audiences publiques conjointes pour mesurer l'impact environnemental de ce complexe hydroélectrique est à toutes fins pratiques condamnée.

M. David Cliche, qui a lui-même participé aux négociations de l'entente avec le Québec en juin dernier, croit que les chances

de voir l'entente ratifiée sont désormais bien maigres.

«Jusqu'à hier soir, nous tenions pour acquis que Québec ratifierait l'entente de principe», a déclaré M. Cliche, un employé à contrat du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales. «Maintenant, il m'apparaît très, très, très peu vraisemblable que Québec signe l'entente.»

Il a répété que si Ottawa ne pouvait travailler de concert avec Québec, il procéderait seul.

Le mégaprojet de 8 milliards de la Grande-Baleine constitue la première étape de ce qu'on appelle souvent la phase II du projet de

la Baie James. Des autochtones et des écologistes craignent que le projet n'aille de l'avant sans avoir d'abord fait l'objet d'une évaluation publique valable de ses répercussions sur l'environnement.

Le Québec veut démarrer les travaux de construction des voies d'accès au complexe dès ce printemps, mais la confusion règne sur le partage des compétences et des responsabilités en ce qui concerne l'évaluation des impacts sur l'écosystème.

Entre-temps, un porte-parole des Indiens Cris a condamné à la fois Québec et Ottawa pour s'être entendus à deux, sans avoir jamais demandé l'avis des autochtones.

Il y a dix ans on inaugurerait, à la croisée de la 440 et de l'autoroute du nord, l'hôtel Sheraton Laval — coup d'audace devenu une éclatante réussite — Le cahier trace un portrait sur le vif de cet ensemble hôtelier qui complète le Centre des Congrès de Laval: la vie d'hôtel au jour le jour, la gestion originale d'une entreprise complexe et une entrevue avec le président des Hôtels F.L. Michel Fournelle.

Cahier SPECIAL AUJOURD'HUI DANS La Presse Le Sheraton Laval

Coup de filet policier: deux maisons saisies, 18 présumés trafiquants de drogue sous les verrous

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Les policiers ont poursuivi leur opération anti-drogue dans le district judiciaire de Terrebonne en faisant comparaître, hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme, 18 hommes et femmes qui sont soupçonnés d'avoir vendu de la cocaïne dans des bars et des discothèques.

En moins d'un mois, la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation de 81 revendeurs et consommateurs de drogue.

En plus de procéder aux dernières arrestations, la GRC, la SQ, la police inter-municipale de Terrebonne-Sainte-Anne-des-Plaines et la police de Laval ont saisi deux maisons et un bateau de type croiseur d'une valeur de 100 000 \$, cinq automobiles, une somme de 29 000 \$ ainsi que divers objets de valeur comme des bijoux et manteaux de fourrure. Le code pénal donne maintenant le droit aux policiers de saisir tous les biens et autres objets qui auraient pu être achetés avec de l'argent perçu illégalement.

Ils ont de plus mis la main sur cinq armes à feu et autres articles rapportés volés — des magnétoscopes et un moteur de yacht.

Commerce très lucratif

Lors de perquisitions dans de différentes maisons privées et commerces, une quantité approximative de 540 grammes de cocaïne d'une valeur d'environ 54 000 \$ a été saisie.

Le sergent d'état-major Roger Tardif, du détachement de la GRC à Saint-Jérôme, a expliqué que ce n'était pas la quantité de drogue saisie qui était le plus important. «Ce commerce illégal était très lucratif; il fonctionnait depuis longtemps et rapportait chaque semaine d'importantes sommes d'argent. La drogue se vendait principalement dans les bars et discothèques de Terrebonne, Mascouche et dans le quartier Saint-François, à Laval.»

Ce réseau de distribution comprenait plusieurs personnes et était structuré à l'exemple d'une

entreprise commerciale où chaque travailleur avait un rôle bien précis à jouer. À titre d'exemple, on trouvait des fournisseurs, des administrateurs, des distributeurs et des vendeurs un peu partout.

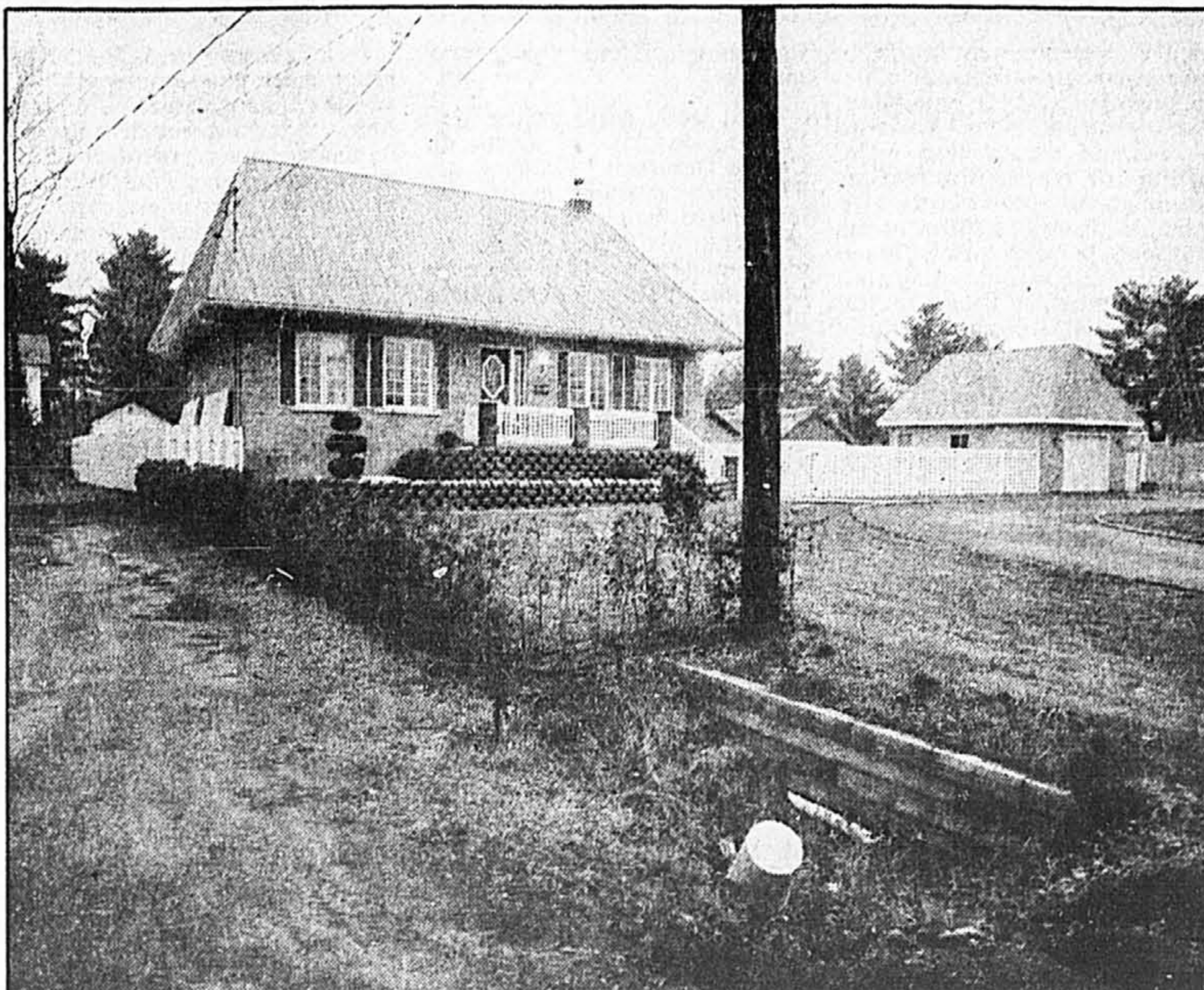
La police de Terrebonne avait informé la GRC d'un trafic possible il y a plus d'un an. Mais la véritable enquête a été entreprise en janvier dernier. Le service de renseignement de la SQ a été appelé à travailler étroitement avec la GRC. La filature policière a été très serrée, elle a même conduit les enquêteurs à Saint-Sauveur où demeure l'un des accusés, Richard Ponton.

Avant ces 18 arrestations, des policiers de la GRC (Montréal) avaient appréhendé en mai dans le cadre de cette vaste opération une personne sur le point de mettre en circulation 600 quarts de gramme de cocaïne, puis, le 12 juillet, à Terrebonne, la police municipale avait effectué une saisie de deux kilos de haschisch et de 150 grammes de coke en plus de traduire devant les tribunaux une autre personne.

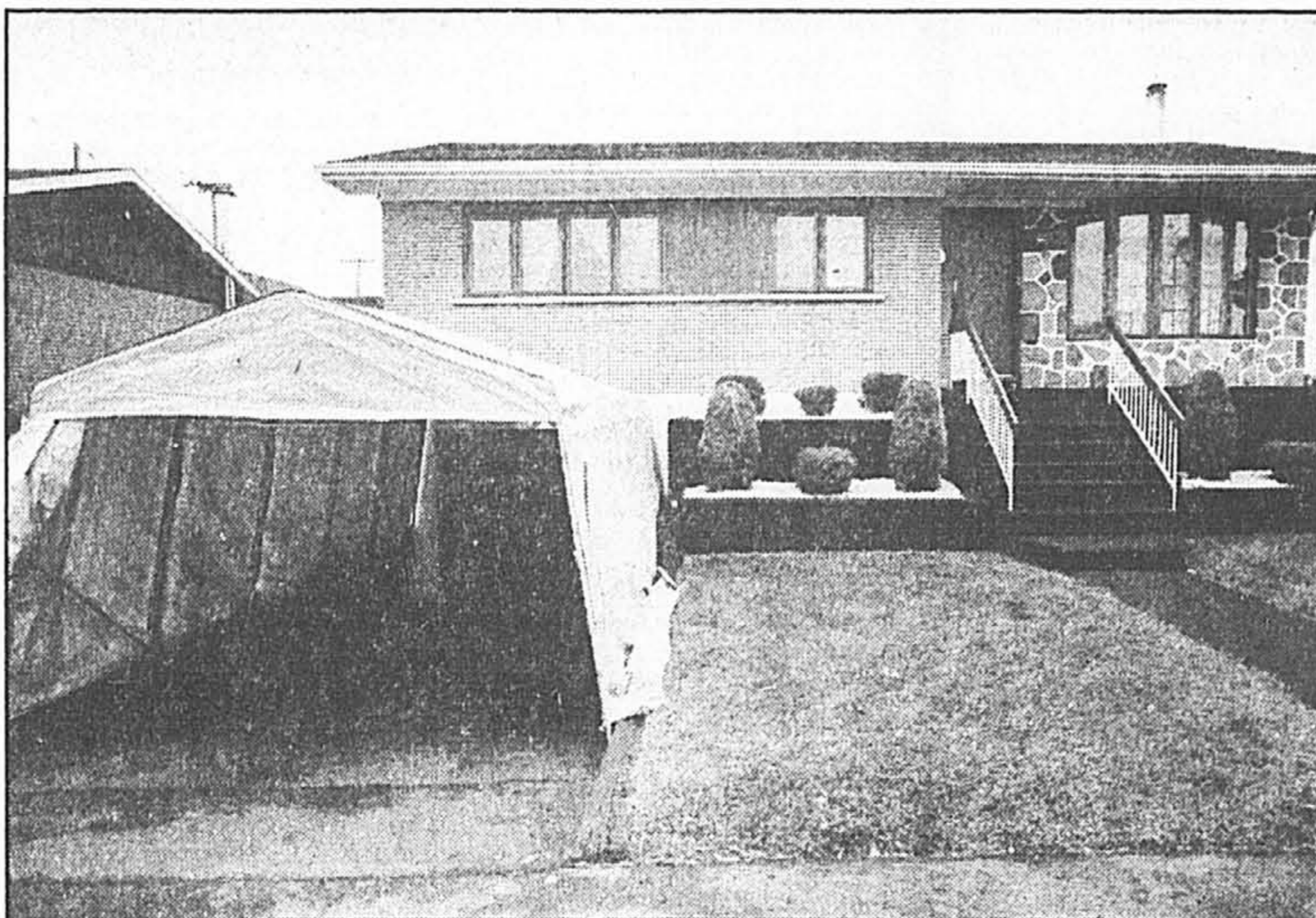
Les suspects qui passeront la fin de semaine derrière les barreaux sont: Normand Lortie, 35 ans, propriétaire d'une luxueuse maison saisie à Mascouche; son frère Robert, 36 ans, propriétaire de l'autre maison, celle-ci située à Terrebonne; Pierre Readman, 43 ans; Richard Ponton, 36 ans; Claude Saint-Georges, 51 ans; Eugène Lagacé, 25 ans; Carmen Lortie, 47 ans; Linda Lebreton, 28 ans; Nicole Lortie, 42 ans; Ronnie Harbour, 28 ans; Charles Huneault, 23 ans; Jasmine Bisson, 36 ans; Marcel Perron, 41 ans; Jean Quevillon, 55 ans; François Comtois, 38 ans; Christian Lacelle, 35 ans; Marcel Bélair, 33 ans, et Francine Ricard, 41 ans.

Dans tous les cas, le procureur de la couronne fédérale, Me Ron Schacter, a demandé que les requêtes en cautionnement aient lieu lundi. La majorité des avocats de la défense ont demandé au juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec, d'émettre des ordonnances de non publication.

La GRC est à la recherche de deux autres individus dans cette affaire.



A Mascouche, la police a saisi la luxueuse maison de Normand Lortie.



A Terrebonne, la police a saisi le bungalow appartenant à son frère Robert Lortie.

Rousseau concède la victoire à Paquet

GILLES GAUTHIER

Bernard Paquet a été assermenté hier matin comme maire de Saint-Laurent après que son adversaire, Rodolphe Rousseau, eut demandé l'arrêt du dépouillement judiciaire des votes, concédant ainsi la victoire.

Le second dépouillement n'ayant pas été terminé, la majorité officielle du docteur Paquet sera celle qu'il avait obtenue après l'élection du 4 novembre dernier, soit 51 voix.

Même si le problème de la mairie est réglé, la stabilité politique n'est pas assurée pour autant dans cette ville de la banlieue mont-réalaïse.

Officiellement, le Parti municipal et le Mouvement civique occupent sept sièges chacun à l'hôtel de ville et il y a un conseiller indépendant, Alfred Gianetti, qui devait théoriquement faire pencher la balance à son gré.

Cependant, le conseiller François Ghali, du Mouvement civique, a négocié avec le Parti municipal de M. Paquet son élection au comité exécutif. Ce dernier compte trois membres et se compose également du nouveau maire et d'Irving Grundman, du Parti municipal.

Le candidat défait à la mairie a désavoué M. Ghali (militant bien connu du Parti libéral du Québec et employé de la SGF), qui devrait maintenant siéger comme indépendant et allié du parti au pouvoir, lui procurant ainsi la majorité, ou se joindre carrément à la formation du maire Paquet.

Sa victoire étant maintenant confirmée, M. Paquet devait communiquer hier soir ou au cours du week end avec M. Ghali, qui a ravi par ses manœuvres à l'indépendant Gianetti le rôle de faiseur de roi.

L'équilibre est cependant fragile et tout demeure possible au conseil de cette ville qui a connu les combines politiques au cours des dernières années du long règne du maire Marcel Laurin.

Publier ou ne pas publier la lettre de Marc Lépine ?

La tragédie de Poly, un drame majeur, sensationnel et... commercial

NDLR: Lorsque ce texte a été rédigé, La Presse n'avait pas pris connaissance du contenu de la lettre de Marc Lépine. Les entrevues ont été faites dans le cadre d'une série d'articles qui paraîtront samedi prochain.

MARIE-CLAUDE LORTIE

La lettre de Marc Lépine, retrouvée sur lui après sa mort et gardée confidentielle jusqu'à présent par la police, est-elle un document d'intérêt public rempli de réponses ou le manuscrit d'un délire, vide d'information, catalyseur potentiel d'autres gestes meurtriers?

Doit-on la rendre publique? Doit-on la publier?

Un an plus tard, ces interrogations demeurent sans réponse mais brûlantes d'actualité. Au fond, elles nous ramènent à deux questions cruciales. Jusqu'où peut aller le contrôle de l'information par la police? Les médias assument-ils leurs responsabilités?

L'Histoire offre tous les exemples nécessaires pour illustrer les dangers liés à la censure de l'information par les forces de l'ordre et l'on comprend aisément pourquoi les porte-parole des médias s'indignent, de prime abord, qu'on leur cache la lettre publiée aujourd'hui par La Presse.

Mais la récente vague d'homocides conjugaux a aussi amené plusieurs spécialistes à s'interroger sur la responsabilité des médias devant ce genre de phénomène de violence à répétition.

Quand les médias provoquent un effet d'entraînement, c'est-à-dire quand des individus perturbés sont incités par des reportages tragiques à poser des gestes semblables à ceux qu'ils voient ou lisent, les médias deviennent acteurs, soutenaient récemment en entrevue le psychiatre Jacques Lesage, de l'Institut Philippe-Pinel. Celui-ci s'oppose catégoriquement d'ailleurs à la publication de la lettre de Lépine.

«Lire la lettre, c'est comme lire dans les pensées de Marc Lépine, dit-il. C'est l'instrument de choix pour que quelqu'un qui est déjà perturbé émotionnellement s'identifie à Marc Lépine... Si quelqu'un le lit et en fait son credo, il devient lui-même Marc Lépine.»

Mais cette mise en garde ne change en rien l'opinion de nombreux représentants des médias qui estiment qu'il leur revient à eux de décider de l'intérêt public du document.

Le président de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, John Foy, est formel. «Les nouvelles ne doivent jamais être cachées. Il revient ensuite aux entreprises de presse de décider ce qui sera publié.»

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), André Noël, opine dans le même sens: «Les autorités publiques doivent rendre disponibles toutes les informations susceptibles de contribuer à une bonne compréhension des grands événements.»

Le président de l'Association canadienne des journalistes (ACJ), Julian Sher, présuppose même de l'intérêt du contenu: «La lettre peut sûrement aider à mieux comprendre la tragédie, explique-t-il. L'effet d'entraînement? Qu'est-ce qui pourrait arriver de pire que l'assassinat de 14 femmes parce qu'elles sont des femmes? Il faut continuer à essayer d'en savoir plus.»

Florian Sauvageau, de l'Institut de recherche sur la culture, professeur de communications à l'université Laval, est plus perplexe. Il estime qu'il revient aux journalistes de statuer sur l'intérêt du contenu, mais comprend que l'on s'interroge sur le sens de responsabilité des médias.

«Qui décide de l'intérêt public de ce document? demande-t-il. La police ou les journalistes? Voilà le cœur de la question (...) Si les médias se donnaient des lignes de conduite, des normes d'éthique... s'ils avaient manifesté cette responsabilité, je dirais sans aucune réserve: rendez le document public. Mais on peut établir qu'il y a un risque que des médias publient la lettre pour des

fins commerciales et sensationnalistes... Et ce sont eux qui causent des problèmes aux autres médias pour obtenir l'information. Alors que faire? Ce n'est pas simple. Mais une chose est sûre, c'est au tribunal de trancher, pas à la police.»

Au lendemain du massacre, la police a livré quelques bribes des trois pages manuscrites. On a appris que Lépine était malheureux depuis sept ans, qu'il était convaincu qu'il avait été refusé à l'armée parce qu'il était «anti-social», qu'il en voulait aux féministes parce qu'elles avaient gâché son existence. Il y faisait aussi référence au drame survenu à l'Assemblée nationale, où le caporal Denis Lortie avait tué trois personnes et en avait blessé treize autres.

La police avait aussi indiqué qu'une liste de noms de femmes oeuvrant dans des secteurs d'emploi traditionnellement masculin était annexée au manuscrit.

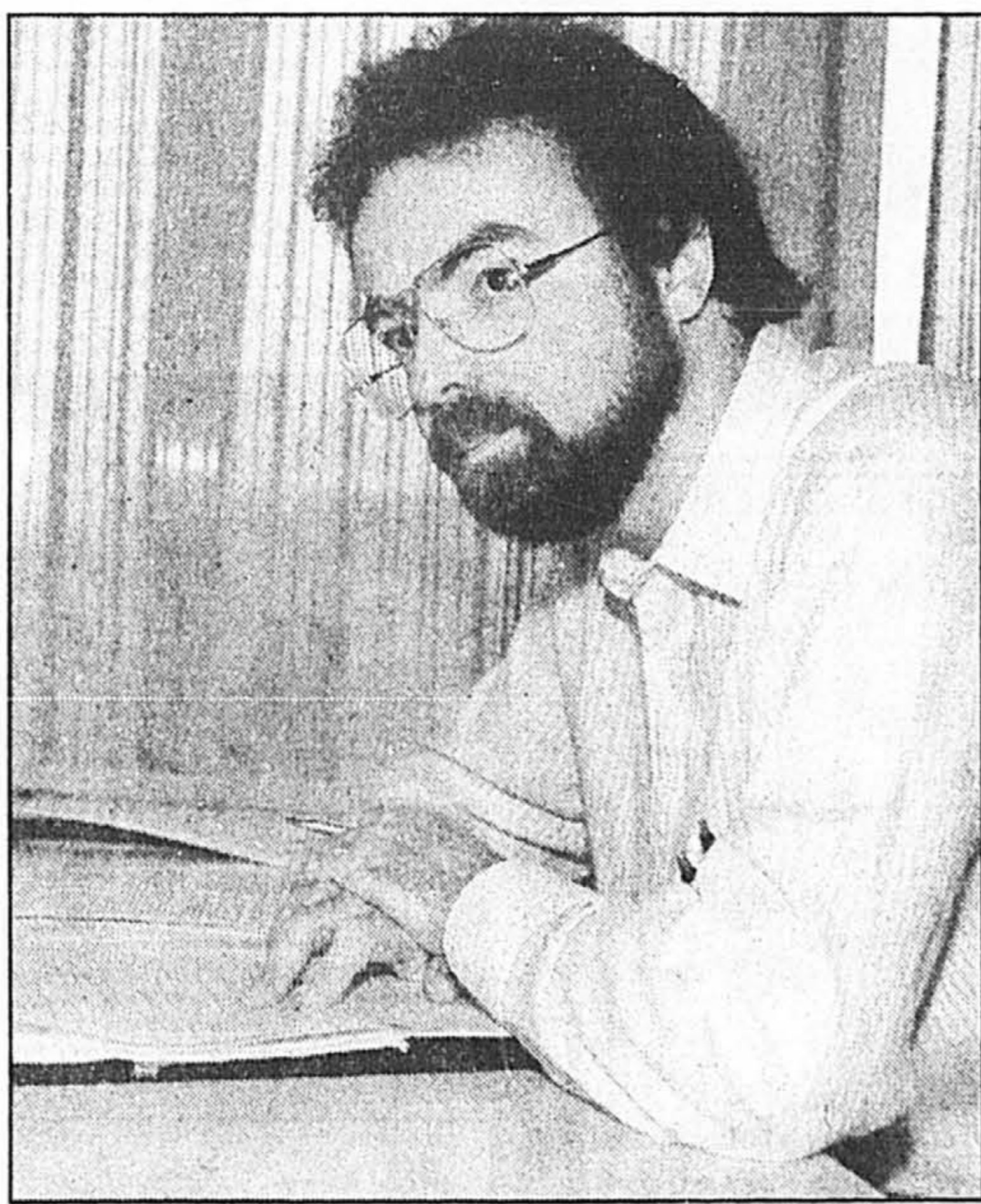
L'une de ces femmes, la journaliste Francine Pelletier, collaboratrice à La Presse, a demandé en janvier d'avoir copie de la lettre. La police a refusé, si bien que Mme Pelletier et La Presse ont décidé de faire appel auprès de la Commission d'accès à l'information pour faire réviser ce verdict. Le psychiatre Jacques Lesage a témoigné pour la police durant ces audiences.

En août, sans statuer sur l'intérêt public du contenu de la lettre, la commission a fait savoir que la décision de la police était maintenue. La commissaire a expliqué que le document figurait depuis mars en annexe au rapport du coroner sur les événements de Polytechnique. Or selon la loi, ces documents sont automatiquement confidentiels.

La Presse a toutefois déposé une requête pour en appeler de cette dernière décision. Le pourvoi en appel lui fut accordé. La Cour du Québec n'a pas encore entendu la requête en appel.

Ne plus parler de Polytechnique?

Le docteur Lesage reste, quant à lui, intraitable. La lettre ne doit pas être publiée. Au mieux, les



Le psychiatre Jacques Lesage de l'Institut Philippe-Pinel.

médias devraient s'abstenir de parler de Lépine, suggère-t-il.

«Peut-être que l'idéal serait de ne pas en parler du tout, explique le psychiatre. Mais une chose est certaine, si on le fait, il faut être très sobre, ôter l'aspect horreur qui pourrait exciter un sadique, ne pas en parler longtemps, ne pas faire trop d'émissions spéciales, de direct.»

Selon lui, dans le cas Lépine, l'effet d'entraînement s'est déjà manifesté au cégep de Valleyfield, en mars dernier, quand un homme armé a terrorisé une salle de classe en hurlant: «Aujourd'hui c'est Collège technique et je vais en tuer une.»

Il évoque aussi le cas d'étudiants ontariens qui signaient des graffitis du nom de «Marc Lépine 2». Mais le psychiatre brandit en outre une panoplie d'études sur le sujet.

«Les statistiques démontrent hors de tout doute, dit-il, que la couverture des suicides provoque des vagues de gestes semblables. De plus, les individus qui ont des tendances suicidaires ont aussi fréquemment des tendances homicidaires, ils ne se contentent pas de se tuer, ils emportent d'autres personnes avec eux, il ne faut pas oublier ça.»

Les médias reconnaissent l'existence de l'effet d'entraînement dans le cas du suicide, indique Julian Sher, qui rappelle d'ailleurs que plusieurs entreprises de presse ont comme politique de ne pas couvrir ce type d'événement. La Presse adopte généralement cette pratique.

Mais la question va plus loin, continue M. Lesage, en rappelant quelques études effectuées aux États-Unis où l'on a observé une augmentation marquée du nom-

bre de meurtres après la couverture abondante de l'assassinat de John F. Kennedy, ou même encoré les reportages sur les matchs de boxe!

Le psychiatre refuse d'ailleurs de révéler son diagnostic hypothétique sur les troubles de Marc Lépine, même si l'exercice de spéculation, à la lumière des éléments de biographie disponibles, est fascinant, avoue-t-il.

Il ajoute aussi qu'il y a un danger à couvrir ce type d'événement de façon trop objective, sans le condamner. «Si un tel geste est présenté de façon neutre, il est d'autant plus facile de le lire différemment.»

Sobriété, retenue, analyse et réflexion sur la société, plutôt que sensationnalisme et simple rappel de l'horreur? Les journalistes sont d'accord. Mais ne pas parler du tout de Marc Lépine, en plus de retenir l'information contenue dans la lettre? Les médias sursautent.

«On peut dire ce qu'on veut avec des études, elles sont tellement contradictoires», commente M. Sauvageau.

Marc Thibault, président du Conseil de presse du Québec, croit qu'il y a encore beaucoup de choses à dégager du drame, mais en prenant garde au sensationnalisme, insiste-t-il. «Souligner ce qui s'est passé il y a un an n'est pas suffisant, il faut aussi être capable d'aborder certaines questions, comme toutes celles qui touchent à la violence.»

«C'est l'ignorance, et non pas l'information, qui est source de violence, ajoute le président de la FPJQ, André Noël. La tragédie de Polytechnique a été un événement majeur; les gens veulent savoir ce qui s'est passé. Et pour cela, ils doivent pouvoir compter sur les médias. Les journalistes jouent un rôle important dans la prise de conscience de problèmes sociaux, il est dangereux de vouloir limiter leur travail.»

Le président de l'ACJ termine: «Une chose est sûre, quand les médias posent un regard sur des événements dérangeants, il y a toujours quelqu'un pour dire que tout est leur faute. Mais le mal ne disparaît pas parce qu'on décide de ne pas en parler.»

Cahier SPÉCIAL

SAMEDI PROCHAIN
DANS
La Presse

R.I.O.
15^E ANNIVERSAIRE

La Régie des installations olympiques a une ambition à la mesure de son président Pierre Bibeau et de cet ensemble extraordinaire que constituent le Parc olympique (avec son Stade, sa Tour, son Centre de natation et le futur Biodôme) et son voisin immédiat, le Jardin botanique: faire de cette «Cité du sport, du loisir et de l'environnement» un pôle d'attraction touristique unique au monde. Le cahier montre comment on est en train d'y arriver.

Québec fait fausse route dans sa lutte anti-drogue

ERIC TROTTIER

Le gouvernement fait fausse route dans son combat contre les drogues. C'est en tout cas ce que croient plusieurs intervenants interrogés par *La Presse*, hier.

Ce programme, mis sur pied par les ministres Michel Pagé, de l'Éducation, et Marc-Yvan Côté, de la Santé et des Services sociaux, prévoit l'investissement de 37 millions de dollars pour, notamment, augmenter le nombre de procureurs de la Couronne spécialisés dans le domaine, établir un système de communication entre les divers intervenants du milieu et sensibiliser les jeunes dès la quatrième année du primaire.

Michel Clair, directeur général de l'Association des centres d'ac-

cueil du Québec, estime que le gouvernement se trompe de cible. La prévention et la répression, c'est bien, dit-il, mais il y a entre les deux la réadaptation. «Des milliers de jeunes Montréalais ont de graves problèmes de toxicomanie. Ils ne s'en sortent pas tout seuls, pas plus qu'avec la police. Si on ne veut pas qu'ils aillent rejoindre les itinérants, on doit faire plus d'efforts du côté de la réadaptation.»

M. Clair indique que des études récentes évaluent à 10 ou 12 p. cent la partie de la population adulte québécoise qui a des problèmes de toxicomanie. C'est la même proportion que chez les gens qui ont des problèmes de santé mentale. Pourtant, 302 millions de dollars ont été consacrés à ce domaine dans la région montréalaise en 1990, contre 50 millions pour la réadaptation en

toxicomanie. Deux poids, deux mesures?

C'est pour cette raison que Pierre Lamarche, directeur du Centre Domrémy, s'indigne des 37 millions supplémentaires que le gouvernement vient d'annoncer. Une fois divisés en dix régions québécoises et en deux ou trois ans, cela ne représenterait plus grand chose, calcule-t-il. «Ce sont des miettes. Nous avons besoin d'une vraie politique pour combattre la toxicomanie et l'alcoolisme et ce n'est pas vers ça qu'il faut aller.»

Chose certaine, déplore-t-il, la situation à Montréal ne va pas s'améliorer de sitôt. Il prévoit aussi que le nombre d'itinérants va continuer de monter en flèche.

Pour l'avocat Pierre Cloutier, le programme gouvernemental ne va faire qu'augmenter la répression. «Si le gouvernement décide de mettre plus d'argent pour les procureurs, c'est qu'on veut augmenter les poursuites, donc les budgets de la police. Le résultat, c'est qu'il y aura plus de condamnations, plus de prisons, plus de prisonniers et cela coûtera encore bien plus cher aux contribuables québécois. Tout ça pour quoi? Pour pas grand chose, puisque la répression ne change rien à la situation.»

Selon lui, 95 p. cent des consommateurs de drogues ne sont pas des criminels, mais des gens bien ordinaires, de toutes les classes sociales. «Ce qui crée le crime, c'est la prohibition. La mafia pro-

fité d'un marché et elle va en profiter tant que ça demeurera illégal. La seule solution: mettre fin à la prohibition et s'emparer de ce marché.»

Aux yeux de Georges Létourneau, directeur à la revue *Psychotropes*, la consommation de toute drogue est liée à un problème de comportement individuel et de contexte social. «Pourquoi est-ce qu'on retrouve principalement des groupes de pauvres comme consommateurs de drogues dures? demande-t-il. C'est simple, il s'agit d'un moyen rapide pour faire de l'argent.»

Combattons la pauvreté et on éliminera peut-être bien des tares liées à la toxicomanie, suggère-t-il. «On est en train de manquer le bateau, comme aux États-Unis.»

Les CLSC devront offrir davantage pour recruter de nouveaux médecins

MARTHA GAGNON

S'ils veulent augmenter les heures d'ouverture et offrir des services de base de plus grande qualité, les CLSC devront doubler leurs effectifs et recruter de 600 à 700 nouveaux médecins. Et pour les attirer, ils devront leur faire une meilleure place, améliorer la rémunération et les conditions de travail.

C'est le message qu'a transmis hier Mme Jeanne d'Arc Vaillant, directrice générale de la Fédération des CLSC, à la veille du dévoilement de la réforme de la santé et des services sociaux. Selon elle, des mesures doivent être prises pour attirer davantage les médecins dans les CLSC où on a énormément de difficulté à constituer des équipes médicales.

Les CLSC visent à recruter dans leurs établissements 20 p. cent des omnipraticiens de la province. On pense qu'il faudrait environ 1400 médecins pour répondre aux besoins de la population, alors qu'il y en a actuellement près de 700.

«Il faut que ça change, dit le docteur André Munger, président de l'Association des médecins de CLSC. On ne veut plus être les parents pauvres du système.» En 1989-90, on a seulement recruté 10 nouveaux médecins. «Il y a eu 11 entrées et 101 sorties, précise-t-il. La médecine de CLSC, ça n'intéresse personne. Il faut changer les motivations et les conditions salariales.»

À son avis, les médecins de CLSC n'ont pas toujours été reçus avec enthousiasme, ils ont été victimes d'un préjugé défavorable, leur pratique médicale a surtout été orientée vers la prévention plutôt que la consultation médicale et les soins de première ligne. «Les médecins de CLSC veulent qu'on leur permette de faire de la médecine, de la vraie médecine. Ce pourquoi ils ont été formés. Ils doivent être là pour recevoir la mère qui s'inquiète parce que son enfant a une forte fièvre.»

Il ne cache pas que pour attirer les médecins dans les CLSC, il faut aussi de l'argent. «Ce n'est pas normal qu'à certains endroits, au Saguenay-Lac-Saint-Jean par exemple, les médecins qui travaillent dans les hôpitaux reçoivent 115 p. cent de la rémunération, tandis que ceux des CLSC reçoivent 100 p. cent. Pourquoi cette différence?»

D'autre part, le docteur Jean Rodrigue, président du comité sur les effectifs à la Fédération, estime qu'il faut au moins huit médecins par CLSC pour répondre aux besoins qui seront engendrés par la réforme. Il y a actuellement 43 établissements sur 117 qui n'ont aucun médecin pour assurer les services de la consultation médicale sans rendez-vous. Quant à ceux avec rendez-vous, 68 CLSC n'ont aucun médecin disponible.

«Dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue, on vit des situations cauchemardesques à cause des allées et venues des médecins. Pire, il manque plus de cinq médecins sur dix dans la majorité de ces régions», explique la Fédération.

Elle demande au ministre Marc-Yvan Côté d'adopter les mesures suivantes pour favoriser

la pratique médicale: la régionalisation des budgets de la Régie de l'assurance-maladie pour mieux répartir les effectifs médicaux; la certification ou permis d'opération pour les cliniques privées et la révision des modes de rémunération en fonction du type de pratique.

Les médecins de CLSC, qui ne sont pas rémunérés à l'acte, veulent avoir la possibilité de toucher des honoraires pour différentes activités. Selon le docteur Munger, le salaire d'un médecin de CLSC varie de 55 000 \$ à 66 000 \$. «Ce n'est pas très élevé comparativement à l'Ontario où ce salaire est de 90 000 \$.»

Les CLSC voudraient conclure des ententes contractuelles avec les cliniques privées pour assurer de meilleurs services. «On ne nie pas le dynamisme du secteur privé; on doit collaborer ensemble», affirme la directrice générale.

Mme Vaillant assure que les CLSC sont prêts à prendre le virage de la réforme à condition qu'on leur donne un mandat clair et les outils nécessaires. «En 1981, il n'y avait même pas 50 p. cent du réseau qui était complet. Le dernier CLSC est né en 1987. La structure est maintenant en place, il reste à améliorer les services.»

Un CLSC mis en tutelle à Valleyfield

Le ministre de la Santé et des services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé hier la mise en tutelle du CLSC Seigneurie de Beauharnois, situé à Valleyfield, pour une période de 120 jours.

Selon le ministre, cette mesure a été rendue nécessaire en raison de perturbations dans le fonctionnement de l'établissement et de l'inconduite manifeste de certains membres du conseil d'administration dans le dossier du dé-

menagement du CLSC. La décision de M. Côté s'inscrit également dans la foulée du jugement rendu par la Cour supérieure le 12 novembre.

Le jugement porte sur les problèmes soulevés par la demande de déménagement du CLSC et fait état notamment de conflit de juridiction et de sérieuses contestations d'autorité au cours des 18 derniers mois, dans cet établissement.

Economie dans le transport des malades

FRANÇOIS FOREST

L'abolition du transport par taxi d'assistés sociaux malades vers les grands centres hospitaliers, prévue dans la réforme de l'aide sociale, n'a pas, semble-t-il, perturbé plus qu'il ne faut les habitudes des bénéficiaires, mais elle a sérieusement ralenti les activités de l'industrie du taxi régional qui, dans la région de Lachute par exemple, estime la perte de ses revenus à 150 000 \$.

Dans la réforme de la loi 37, il est prévu que le bénéficiaire doit de préférence se déplacer au moyen du transport en commun ou avec un parent qui reçoit alors une allocation de 13 cents du kilomètre. Si le malade ne peut recourir à l'un ou l'autre de ces services, il peut emprunter un taxi qu'il devra d'abord payer avant de se voir rembourser le prix de la course par le gouvernement dans les cinq jours qui suivent, si la procédure de remboursement a été bien suivie.

À n'en pas douter le gouvernement épargnera de la sorte des sommes colossales. En octobre seulement, dans la région de Lachute qui semble vouloir mener la contestation avec son industrie du taxi, le ministère de la Main d'œuvre et du revenu n'a remboursé que 455 \$ pour le transport par taxi alors qu'il avait l'habitude d'en déboursier mensuellement entre 12 000 \$ et 17 000 \$.

Le ministre s'avoue incapable de chiffrer pour l'instant l'épargne qu'il pourra réaliser en forçant les gens à modifier leurs habitudes de transport mais un porte-parole, Luc Fournier, indique que les bureaux des Centres Travail-Québec n'ont reçu jusqu'à présent aucune plainte relative à cette modification à la loi. Réponse identique au bureau de comté du député-ministre Claude Ryan.

«Le but de cette modification est de privilégier le moyen le plus économique pour se déplacer. Il est entendu que les gens qui ne peuvent, à cause de leur condition, utiliser aucun autre moyen que le taxi seront remboursés», indique-t-il. Ils doivent cependant obtenir la permission de leur bureau local de la CTQ avant de se prévaloir du transport par taxi.

Avant la réforme, le gouvernement payait 85 cents le kilomètre pour le transport de malades assistés sociaux vers les grands centres. À cette somme, il fallait ajouter 18 \$ pour toute heure d'attente que le malade passait à l'hôpital.

Comment se fait-il qu'en si peu de temps, les assistés sociaux de Lachute qui avaient l'habitude du transport-taxi vers Montréal depuis des années, et cela au rythme de 120 voyages par mois, aient accepté aussi posément la nouvelle réglementation?

Richard Trépanier, de Solidarité-Argenteuil, un centre de bénévolat axé sur des services aux personnes âgées, tente une explication: «Les bénéficiaires ont probablement recourus à des parents ou amis, mais j'ai l'impression que plusieurs omettent de respecter leur rendez-vous ou du moins les reportent, le temps qu'ils puissent amasser suffisamment d'argent pour se déplacer. Dans des cas d'urgence, nous pouvons assigner un bénévole pour transporter un malade, mais depuis le 1er août, nous n'avons pas en moyenne transporté plus de trois patients par mois.»

Si la situation n'est pas rose pour les chauffeurs de taxi de Lachute au point que six permis sur 18 seraient prochainement à vendre, elle ne l'est guère plus pour Suzanne Malette qui, sur sa ferme, héberge depuis des années huit ex-patients de services psychiatriques: dont la qualité de vie repose sur des visites mensuelles et à tour de rôle dans les cliniques de santé mentale de Laval, de l'Institut Albert Prévost et de l'Hôpital Fleury.

À court terme, elle peut continuer de les accompagner mais, aux portes de l'hiver, elle se refuse à envisager le temps qu'il lui faudrait pour couvrir une dizaine de fois par mois la distance entre Lachute et Montréal et vaquer en même temps à l'organisation de la maisonnée.

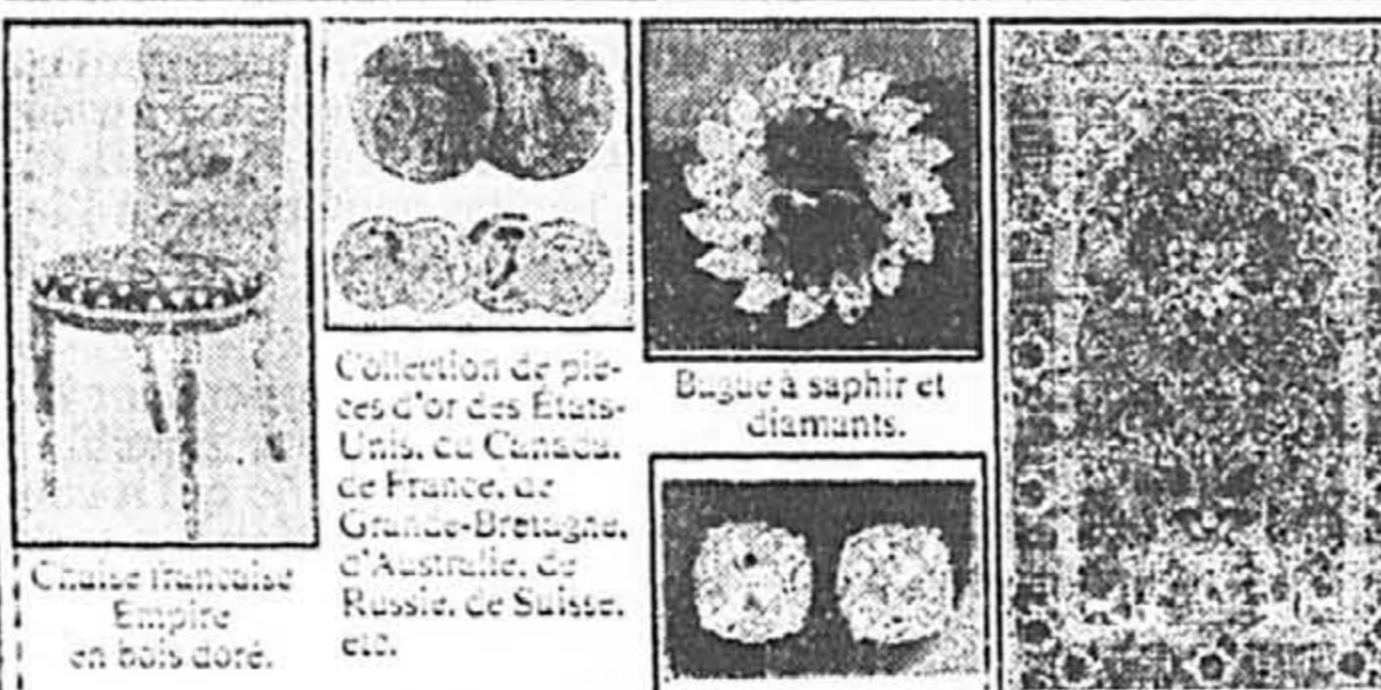
ENCAN DE SUCCESSION

EXPOSITION: 7, 8, 9 déc. 1990
ENCAN: 9, 10, 11, 12, 13 déc. 1990

comprenant des articles de la succession de N. Anshel et d'autres particuliers, au profit de plusieurs consignateurs, entre autres.

AVIS PUBLIC

Sans préjudice. La présente constitue un avis public officiel annonçant que toutes les marchandises qui n'auront pas été emportées dans les 72 heures suivant cet avis seront considérées comme abandonnées et seront automatiquement remises à l'enchère sans réserve lors de notre vente de décembre. Cet avis concerne tous les articles demeurés invendus et tous les articles achetés mais non emportés ou sur lesquels seul un acompte a été versé.



Beau choix de meubles anciens et contemporains pour toutes les pièces de votre résidence. Articles en argent comprenant services de table et services à thé, porcelaines délicates allant des figurines aux services de vaisselle, cristal ancien et contemporain, verre d'art, art canadien et européen, tapis persans et orientaux, bijoux de tous genres sertis de diamants et de pierres de couleur et des centaines d'autres articles rares et inusités.

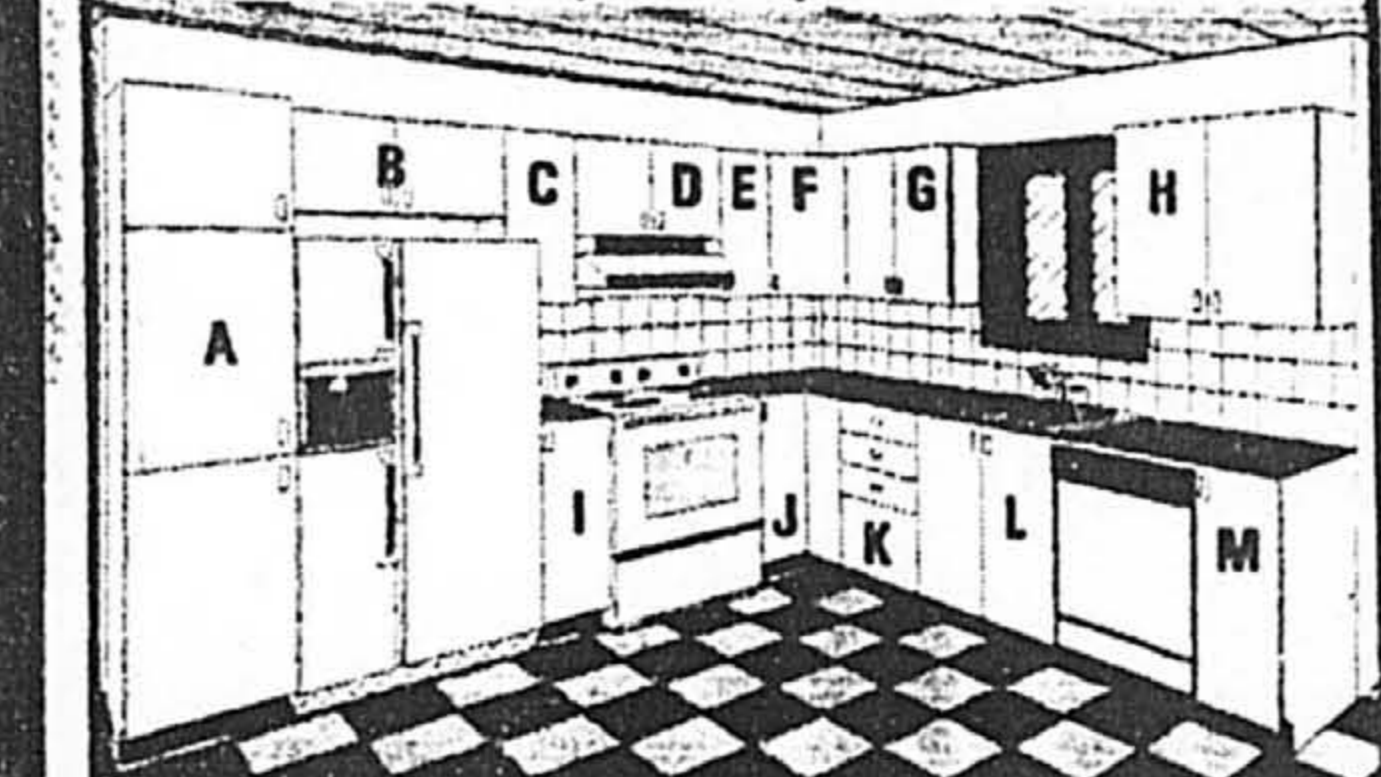
EMPIRE
ENCANS EMPIRE

5500, rue Paré, Montréal
Tél.: (514) 737-6586

Nous acceptons toujours les consignations.

portes & fenêtres VERDUN

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
on stock
CABINET MODULAIRE BLANC
FAITES-LE VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ
Payez et emportez



CUISINE			
A: GM15	\$194 ⁰⁰	H: H33	\$98 ⁰⁰
B: H3315	\$63 ⁰⁰	I: B15	\$75 ⁰⁰
C: H15	\$57 ⁰⁰	J: BCA3636	\$168 ⁰⁰
D: H3018	\$67 ⁰⁰	K: BT18	\$164 ⁰⁰
E: H12	\$52 ⁰⁰	L: B30	\$111 ⁰⁰
F: CMD24	\$99 ⁰⁰	M: B12	\$70 ⁰⁰
G: H30	\$93 ⁰⁰		

Cabinet seulement, côté fini, mélamine 7/8"

FENÊTRES À GUILLOTINE
Aluminium SUPER ROBUSTE
Boîte 7" fini émail blanc
GARANTIE 20 ANS
36x60 \$249
36x72 \$269

FENÊTRES COULISSANTES
Cadre 7" émail blanc, en aluminium SUPER ROBUSTE
3x2 \$139
4x3 \$179
5x4 \$225

Heures d'ouverture:
Lun. - mar. 10h à 6h30 p.m.
de 8h30 a.m. à 5h30 p.m.
Jeu. de 8h30 m à 8h p.m.
Ven. de 8h30 a.m à 6h p.m.
Samedi de 8h30 a.m à midi
Ferme entre midi et 1h p.m. sur semaine.
Prix en vigueur jusqu'au 30 novembre 1990

- MONTRÉAL... 2269, St-Clément (près Viau).....255-6868
- RIVE-SUD... 139, boul. Laurier, rte 116 (St-Basile).....653-2265
- LAYAL... 4525, boul. Samson.....681-1547
- VERDUN... 925, rue Wickson.....762-3517
- VERDUN... 3032, boul. Lasalle.....769-1725
- VERDUN... 4281, rue Verdun.....761-7895

Au royaume du MONT-BLANC
par RENE DESMAISON
HORS-SÉRIE

L'OUTREMONT TRITORIUM
20 au 25 26 au 28
NOVEMBRE NOVEMBRE

L'OUTREMONT 1248, av. Bernard ouest, Outremont
Tritorium 255, rue Ontario est, Montréal
Commandes téléphoniques 282-9362 • Billets en vente également à tous les comptoirs TICKETRON

RÉSULTATS

lotto-québec

Provincial	Tirage du 90-11-23	La Mini	Tirage du 90-11-23	Quintenne	Tirages du: 90-11-17 au 90-11-23
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
2242718	1 000 000 \$	964828	50 000 \$	3	4
242718	10 000 \$	64828	5 000 \$		
42718	1 000 \$	4828	250 \$		
2718	100 \$	828	25 \$		
718	25 \$	28	5 \$		
18	10 \$				
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs					
INTER-PLUS	Tirage du 90-11-23	PANCO	Tirage du 90-11-23	Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages	
NUMÉROS	LOTS	01	06	08	09
589998	250 000 \$	12	18	22	25
89998	2 500 \$	30	33	37	38
9998	250 \$	45	50	57	61
998	25 \$				
98	10 \$				
NUMÉROS MOBILES					
01035	1 000 \$				
9056	100 \$				
855	25 \$				
Prochain tirage: 90-11-26					
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec					
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.					

Deux détenus témoignent lors de l'enquête du coroner sur la mort d'Irénée Bouchard

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Deux des trois détenus qui accompagnaient Irénée Bouchard, 36 ans, quand il a été atteint d'un coup de feu tiré par une surveillante, ne comprennent pas pourquoi elle a fait feu car, selon eux, les gardiens avaient la situation en main et de sa tour d'observation, elle a vu tout ce qui se passait dans la cour de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Le frère de la victime, Jean-Claude, 37 ans, a même juré, hier, devant le coroner Gérard Locas, au Palais de justice de Saint-Jérôme, que l'un des officiers de sécurité a lancé, après le coup de feu mortel: «Elle a fait une gaffe».

Jean-Claude Bouchard, détenu depuis les événements tragiques du 17 juin dernier au pénitencier de Millhaven (Ontario) parce que l'on craignait pour sa vie à l'Institut Archambault, affirme qu'un surveillant avait donné le OK pour que son frère, Stéphane Merlot, Serge Guillemette et lui-même se rendent dans l'espace interdit — secteur considéré comme zone d'évasion — parce qu'ils étaient poursuivis par des codétenus armés de fers droits de golf (putter), de bâtons de baseball et de marteaux artisanaux.

Il soutient ne pas savoir pourquoi ces individus en voulaient à son frère car Irénée «était respecté de tous les gars en dedans, qu'il n'était pas violent, même s'il avait un dossier en ce sens». Irénée Bouchard a été président du comité des détenus de l'Institut Archambault. Il y a quelques années, un autre de ses frères est mort après avoir été atteint d'un projectile tiré par un gardien de prison.

Vidéo

À la première journée d'audience, la salle a eu droit au visionnement de sept cassettes vidéo décrivant cet assaut et,

hier, Jean-Claude Bouchard a fait le récit verbal des événements. Plusieurs fois il a lancé qu'il n'était pas un menteur et qu'il disait la vérité.

Le quatuor venait d'arriver dans la cour quand il a vu le groupe d'assaillants se diriger dans leur direction.

«Nous nous sommes mis à courir pour se sauver en direction de la première clôture de trois pieds avec l'intention de la traverser et atteindre la zone de protection. J'ai été le premier à sauter. Puis, nos poursuivants se sont mis à lancer des objets, nous les avons ramassés car ça nous faisait des armes. Les officiers de sécurité contrôlaient la situation à 100 p. cent. Nous avons demandé au gardien si l'on pouvait monter la clôture de 16 pieds, il nous a répondu d'attendre un peu».

«Puis, il a dit oui à Stéphane. Mais, moi je n'avais pas confiance. Il est évident que nous étions pas dans la clôture pour s'évader,

nous n'avions pas une chance sur 1000 de réussir, il y avait des surveillants de l'autre côté. Pas une chance même sur un milliard de réussir. J'ai attendu mon frère crier qu'il avait été touché.»

Le témoin, qui n'aurait pas mangé depuis quelques jours parce qu'il a été placé dans un trou du Centre de réception d'Archambault dès son arrivée de l'Ontario, pour venir témoigner, a expliqué qu'il n'avait jamais compris pourquoi la surveillante avait tiré. «Elle a tout vu. Quand j'ai vu mon frère, j'ai gelé, je ne comprenais pas pourquoi ce coup de feu car la situation était contrôlée. J'ai eu très peur. Je ne comprends pas, on ne faisait qu'écouter l'officier qui était de l'autre côté de la clôture.»

Il faut préciser qu'il y a deux clôtures de 16 pieds avec des barbelés qui séparent le périmètre sécuritaire et la terre ferme; le gardien en question se trouvait en

dehors de la cour et selon le témoin, il guidait le quatuor.

Lors du témoignage, il a aussi souligné que dans la clôture de trois pieds il y a 13 sections où des panneaux avertisseurs sont installés: quand quelque chose heurte l'une de ces sections, un avertisseur se déclenche. «Avant de sauter la clôture de trois pieds, Irénée a voulu tester ces avertisseurs en lançant un bâton et rien ne s'est déclenché.»

En après-midi, Stéphane Marlot est venu corroborer le témoignage de son camarade détenu. Il a précisé qu'il avait bien demandé la permission au gardien pour aller se réfugier dans la zone d'évasion. Il prétend ne pas se souvenir des paroles exactes de la réponse, mais il est certain que le fonctionnaire n'a pas dit «non».

Cette enquête se poursuivra mercredi prochain et il est possible qu'on entende le témoignage de la jeune surveillante qui a tiré le coup mortel.

Un jury acquitte Anton Anghel

LISA BINSSE

Anton Anghel, 42 ans, a été acquitté hier par un jury de l'accusation d'avoir ourdi un complot d'enlèvement dont la victime devait être Stephen Bronfman, 26 ans, le fils du propriétaire des Expos, Charles Bronfman.

En entendant les mots «non coupable», Anghel s'est brièvement caché le visage dans les mains. Il a ensuite remercié le jury en tirant sa révérence. Il a aussi remercié chaleureusement son avocat, Me Gilles Richard, et a donné la main au procureur de la Couronne, Me Jacques Dagenais, et à l'enquêteur de la police, le sergent-détective Fernand Villeneuve, en lui disant: «Ca ne va pas être à la prochaine...»

Le verdict du jury a été rendu après trois jours de délibérations.

Avant de se prononcer, le jury a demandé à écouter une nouvelle fois plusieurs témoignages qui avaient été enregistrés durant le procès, dont ceux de deux «complices», Daniel Bédard et Therlegrand Faustin. Une de

leurs questions portait notamment sur le fait que la Couronne n'ait pas fait témoigner le troisième «complice», Leonardo Modicamore.

Il faut souligner que Bédard et Modicamore, dont les noms apparaissent dans l'acte d'accusation contre Anghel, n'ont pas été accusés relativement à cette affaire. Faustin a été accusé mais cette accusation fut retirée par la suite.

Selon la preuve de la Couronne, le plan était d'enlever le fils Bronfman dans le Vieux-Montréal, à proximité d'un endroit qu'il fréquentait. Bédard, qui avait rencontré Anghel au Centre de détention de Cowansville, devait provoquer un accident avec un camionnette. Il devait foncer sur la BMW du jeune Bronfman pendant qu'Anghel, occupant une autre camionnette, bloquerait toute issue.

Bédard, le principal témoin de la poursuite, et ses comparses devaient enlever Bronfman et l'emmener quelque part en forêt, dans un parc national qui n'a pas été déterminé. Anghel aurait projeté de faire jeter l'argent de la rançon dans un lac, par hélicoptère. Des

hommes-grenouilles devaient ensuite s'emparer de l'argent et caché le tout «jusqu'à ce que l'affaire se tasse».

Bédard devait recevoir la coquette somme de 4 millions et ses compagnons deux millions chacun. Mais le plan n'a jamais vu le jour. Bédard se méfiait d'Anghel et il a décidé de tout laisser tomber.

Anghel qui, au moment de son arrestation, était en liberté conditionnelle au terme d'une peine de sept ans pour un vol commis au centre-ville, a soutenu en défense qu'il n'avait rien à voir avec cette «histoire de fou». Il a expliqué que les policiers s'étaient mépris sur la nature des «scénarios» qu'ils avaient saisis chez lui. Au début du printemps, il avait commencé à écrire un roman. Ses notes décrivait des personnages et les principaux éléments d'une affaire de rançon, d'où la méprise de la police.

Le jury a de toute évidence opté pour cette version des faits.

Le procès qui a duré une dizaine de jours était présidé par le juge André Biron, de la Cour supérieure.

Terre-Neuve: le tribunal ne badine pas avec le décorum

YVES BOISVERT
envoyé spécial

La Presse À SAINT-JEAN, T.-N.

On ne badine pas avec le décorum, en Cour suprême de Terre-Neuve.

C'est en effet dans un cadre très particulier, témoin d'une société incontestablement «distincte», que seront jugés deux Montréalais et un Terre-Neuvien accusés d'avoir comploté pour importer quelque 16 tonnes de haschisch, il y a trois ans.

Les hommes d'affaires monténégrins Raynald Desjardins, 37 ans et Michel Routhier, 44 ans, ainsi que l'ancien informateur de la GRC, Gerald Harvey Hiscock, 47 ans, attendent toujours que les avocats et le juge en aient fini de leurs interminables discussions préliminaires (dont on ne peut dévoiler la teneur) pour être jugés par un jury. Ils ont ainsi tout le loisir de se laisser imprégner par l'atmosphère ambiante.

Et quelle atmosphère! Le décor à lui seul, il faut le dire, y est pour beaucoup dans ce sentiment de solennité qui envahit le visiteur monténégrin en pénétrant dans l'enceinte du tribunal.

Rien à voir avec le froid bloc de béton armé et insonorisé où l'on rend justice sur dix-sept étages, dans le Vieux-Montréal!

Ce sont plutôt un plafond très haut, de grandes fenêtres au cadre arrondi, des moulures et de superbes boiseries de chêne. En fait, l'environnement n'a pas dû changer beaucoup

depuis qu'on y a jugé un premier terreneuvien, en 1904.

Cela est demeuré tellement intact qu'au lieu de l'habituel drapeau canadien, que l'on retrouve d'ordinaire, ce sont les armoiries de la Couronne britannique, avec sa devise (Honi soit qui mal y pense; Dieu et moi droit), qui trônent au-dessus du banc du juge...

Le portrait de la Souveraine est alors tout à fait à son aise, sur le mur de droite, d'où elle est très bien placée pour surveiller le magistrat, au cas où l'idée lui viendrait de se gratter le nez.

La Cour suprême de Terre-Neuve est à coup sûr un des derniers endroits au Canada où l'on peut voir les agents de la GRC dans leur joli costume rouge. Dieu sait où ils stationnent leur cheval, mais enfin ils sont deux, un homme et une femme, et ils encadrent les trois accusés, en plein milieu de la salle.

Les accusés, qui sont en liberté pendant le procès, devraient normalement prendre place dans le magnifique «box», assez grand pour accueillir trois personnes. Mais la taille considérable de Hiscock empêche cela et ce n'est pas une raison suffisante, dit-on, pour tenir des procès séparés...

Il n'est pas question ici pour un avocat d'échapper un vulgaire «Monsieur le juge», ou «Votre Honneur». On donne dans le «Votre Seigneurie» invariablement, et c'est bien parce qu'on n'a rien trouvé qui soit plus solennel sans pour autant faire ombrage à Dieu.

Pierre Foglia



La mort à plus finir

La mort mon vieux. Je me disais un petit sujet tranquille. Une semaine et j'en fais le tour... Tu parles tranquille! L'émergence à l'instant du sous-sol d'un salon funéraire où j'ai assisté à la toilette de trois cadavres — trois sujets comme disent les embaumeurs — tranquille vous croyez? Pas quand tu sors de table... Une semaine, tu parles! La mort annoncée, la mort donnée, la mort oubliée, la mort ci, la mort ça... La mort à plus finir. Savez-vous quoi? Je pensais que la mort c'était un petit truc de rien, un souflet, zoup fini. Mais pas du tout. La mort est un sujet aussi vaste que la vie. Fait que pas avant samedi.

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT
Dr Jean-Marie Maréneau, M.D. Dr Jacques Lemay, M.D. Omnipraticiens
Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 6520, rue Beaubien est 259-5531
Laval 24, boul. de la Concorde E. 662-2192
Longueuil 3180, ch. Chamblay 646-4364
Cartierville 5809, boul. Gouin O. 339-1611
Repentigny 520, rue Notre-Dame 654-0089

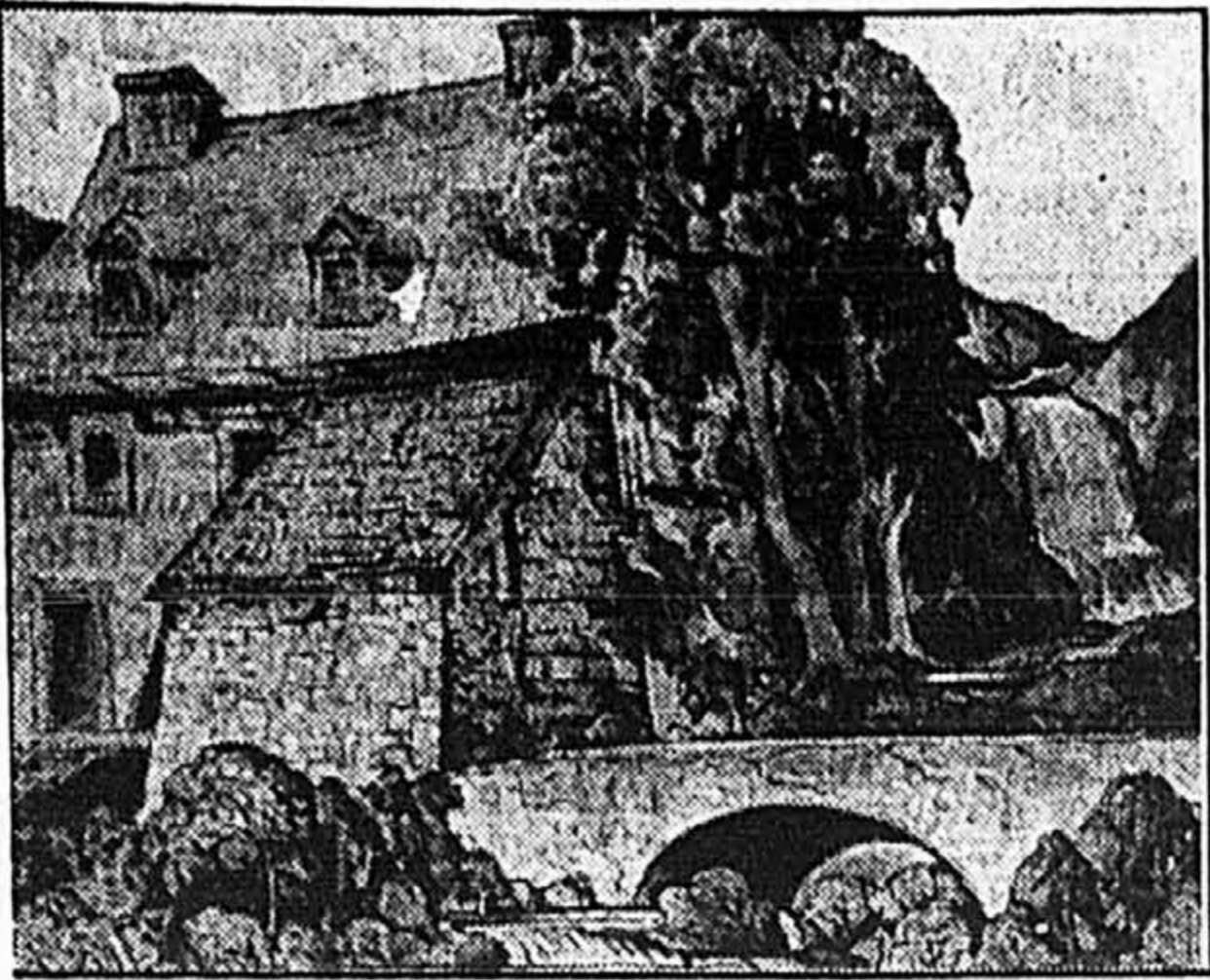
T.P.\$.
(TROUVAILLE PÉCUNIAIRE SENSATIONNELLE)

LES TAUX HYPOTHÉCAIRES VOUS EMPÊCHENT DE VENDRE VOTRE MAISON?
Profitez de notre programme de «1^{re} hypothèque» et voyez comment nous pouvons vous aider à vendre votre maison avant le 31 décembre
le sanctuaire du mont-royal
Nous avons ce que vous recherchez!
Bureau de vente des condominiums
6301, place Northcrest, Montréal (Québec) H3S 2W4
tél.: (514) 738-6000
Projet réalisé par le GROUPE LÉPINE

Un IBM à la maison...
IBM AT 80286
disque rigide 30 Mo.
écran VGA couleur
souris • mémoire ram 1 Mo.
lecteur 1.4 Mo. • logiciel intégré Works 2.0
didacticiel et documentation en français
DOS 4.01 français
modem 2400 baud
2595\$
INCLUSE GRATUITEMENT!
IMPRIMANTE en promotion pour novembre
Partenaire commercial
Distributeur agréé de produits désignés
Les petits magasins au Grand Choix Informatique
Dumoulin
MONTRÉAL: 8251, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777 LAVAL: 1533, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

SANYO
TELEPHONE SANS FIL
REPONDEUR
VIDEO VHS HQ HI-FI STEREO EN PROMOTION
GARANTIE 1 AN SUR PIÈCES 2 ANS SUR MAIN-D'ŒUVRE
LA MARQUE DES MEILLEURES VALEURS
SANYO VOUS OFFRE TOUJOURS LES MEILLEURES VALEURS AUX MEILLEURS PRIX DE PLUS. PAS BESOIN D'ALLER LOIN POUR LES ADMIRER CAR ILS SONT DISPONIBLES CHEZ DUMOULIN!
Les petits magasins au Grand Choix Électronique
Dumoulin
MONTRÉAL: 8390, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 LAVAL: 1599, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 745-3321

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE EN QUATRE SESSIONS ART CANADIEN ET EUROPÉEN, MOBILIER, ANTIQUITÉS, ARGENTERIE ANCIENNE ET OBJETS DE COLLECTION, DÉCEMBRE 1990.



Marc Aurèle Fortin
«Vieux moulin, île d'Orleans» 28" x 35", huile

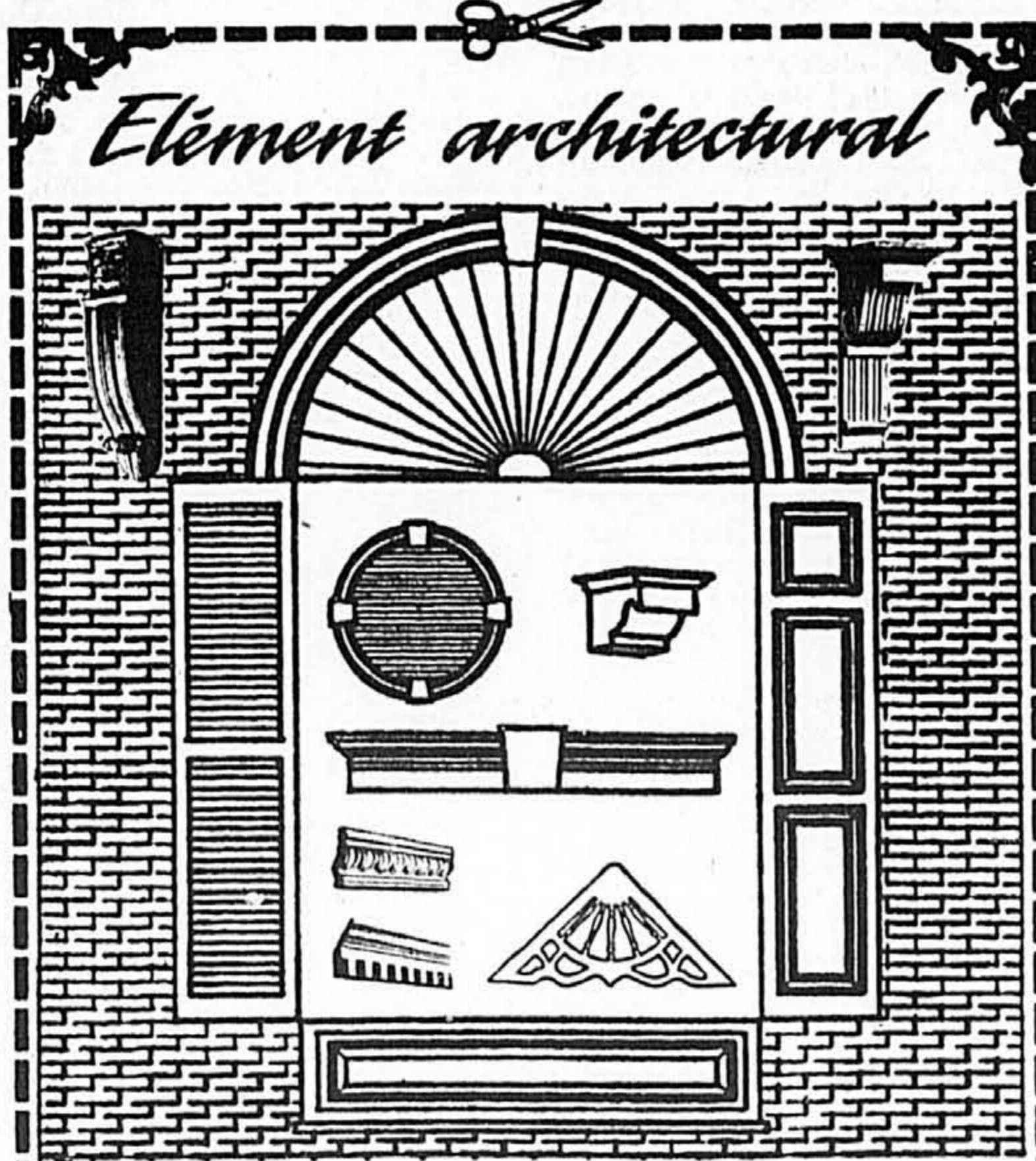
Exposition préliminaire:
Jeudi 29 novembre de 10 h à 22 h
Vendredi 30 novembre de 10 h à 22 h
Samedi 1er décembre de 10 h à 18 h
Dimanche 2 décembre de 10 h à 18 h
Vente:
Mardi 4 décembre à 19 h 30 précises
Art Canadien et Européen
Mercredi 5 décembre à 19 h 30 précises
Argenterie ancienne et moderne
Jeudi 6 décembre à 19 h 30 précises
Mobiliers, antiquités et objets de collection
Vendredi 7 décembre à 19 h 30 précises
Mobiliers, antiquités et objets de collection
Vente mardi 4 décembre à 19 h 30 précises:
Art Canadien et Européen par
L. Ayotte, M. Barbeau, H. Beau, F. Brandtner, A. Browne, P.A. Caron, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, W.N. Cresswell, M.G. Cullen, J.P. Dallaire (2), A. Dautals, B. Des Clays, P.C. Dommersen, E. Dyonne, M.A. Fortin (4), J.C. Franchère, C. Gross, H. Hammond, K. Helfner, E.H. Holgate, B. de Hoog, F. Iacurto, A.Y. Jackson, O.R. Jacobi (3), W.C.F. Jansen, F.H. Johnston, J.Y. Johnstone, F.H. Lalaise (2), J.P. Lemieux, J. Leroy, J.G.C. Little (2), H.L. Masson, J.H. Van Mastenbroek, G. Michon, N. Morisseau, P. Picasso, A. Pellan (2), G.A. Reid, J. Rheume, R. Richard (2), E. Riordan, W.G. Roberts (4), A. Rousseau, H. Schlee (2), W. Shayer, Sr., A. Sheriff-Scott, M.A. Suzor-Côté (5), L. Vallat, C. Venard, C.J. Way (3), et bien d'autres.

Vente mercredi 5 décembre à 19 h 30 précises: Importante collection d'argenterie ancienne et moderne comprenant des pièces françaises des 17e et 18e siècles et d'époque Empire, des pièces russes et chinoises, des objets anglais de l'époque George II à l'époque victorienne signés Storr, Reid, Barnard et Garrard comprenant entre autres des candélabres, des rafraichissoirs, des coupes, des plateaux, des services à thé, une soupère; de l'argenterie moderne dont des services à thé, des plateaux et trois coutelleries complètes.

Ventes jeudi 6 et vendredi 7 décembre à 19 h 30 précises: Sessions générales comprenant des meubles d'époque George III, Regency et Victorienne, des pièces de mobilier d'époque Napoléon III, des horloges d'époque Louis XVI et Restauration, des porcelaines anciennes et modernes, des bronzes, des lustres, des pièces Art Nouveau et Art Deco, une collection d'icônes russes; du cristal, des objets d'Extrême-Orient; des pièces québécoises incluant un important ange en bois sculpté attribué à Louis Jobin et un app. ant. par Orel Leboeuf; une petite collection de poteries précolombiennes; d'importants bijoux de succession, des objets de curiosité et bien d'autres choses.

Les Encans
Pinney's
5627, Ferrier
Montréal, Québec
H4P 2M4
Tél.: (514) 731-4312 - 731-3086
Fax: (514) 731-4081
Olivier Leroy et David Kelsey encanteurs.

Le Syndicat obtient une injonction contre la SAQ



Elément architectural
TÊTES DE PORTE, PILASTRES, ARCHES, VOILETS, TÊTES DE FENÊTRE, VENTILATEURS, CONSOLES, MÉDAILLONS, PANNEAUX DE FENÊTRE, CLÉS, COLONNES DE BOIS ET D'ALUMINIUM, CHAPITEAUX, MOULURES ARCHITECTURALES, ETC.
Pour recevoir notre catalogue couleur de 70 pages, faites parvenir 3,50 \$ à l'adresse mentionnée.
MATERIAUX BOMAT INC. 1212, chemin Industriel Bernières G7A 1A6 (418) 831-4848

Seuls les cadres pourront effectuer la distribution aux succursales de la région de Montréal

LILIANNE LACROIX

La Société des Alcools du Québec devra finalement se plier à une décision de la Cour et réduire ses livraisons à ses 132 succursales de la région de Montréal. Le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, a en effet émis hier une injonction interlocutoire valable jusqu'au 3 décembre et interdisant à la SAQ le recours à des transporteurs publics (compagnies de transport privées) pour effectuer ces livraisons.

On se souvient que le syndicat avait présenté une demande d'injonction visant à empêcher la SAQ de recourir aux services de briseurs de grèves.

C'est donc la quarantaine de cadres qui devront effectuer, seuls, une bonne partie du travail habituellement assuré par les 350 employés de la distribution.

Selon un communiqué émis hier par le syndicat des employés de la SAQ, cette décision de la Cour «constitue une réponse au ministre Gerald Tremblay qui, cette semaine, en Chambre, a eu l'outrecuidance ou le cynisme de dire que la SAQ respecterait la Loi anti-briseurs de grève, uniquement si les tribunaux lui ordonnaient de la respecter.»

On se rappellera en effet que, selon un enquêteur du ministère du Travail, la SAQ, pour continuer à distribuer ses produits, avait commis 1169 infractions aux dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail durant les quatre premières semaines du conflit l'opposant à ses 640 employés d'entrepôt. Jusqu'à ce que la Cour statue, la Société contestait évidemment cette interprétation.

Selon Mme Danièle Maisonneuve, porte-parole de la SAQ, la Société se pliera évidemment à la décision de la Cour: «Nos cadres se concentreront sur les produits les plus populaires. Il n'est pas question que la clientèle passe les Fêtes au sec.»

Si les cadres se retrouveront seuls à faire la livraison dans la région montréalaise, il en va tout autrement en province: «Celles-là, on va continuer à les alimenter comme par le passé, déclarait Mme Maisonneuve. La décision du juge Lévesque ne touchait que la région montréalaise.»

Hagen Ltée devra verser 3000 \$ pour déversement d'eaux usées dans un fossé

RAYMOND GERVAIS

La société Les Industries Hagen Ltée, du 3235 rue Guénette, à Saint-Laurent, a écopé hier en Cour municipale de Montréal d'un total de 3000 \$ d'amende après avoir été reconnue coupable d'avoir rejeté des eaux industrielles usées dans un fossé.

Les infractions reprochées remontent au 30 mai 1990 et selon les témoignages entendus hier, des eaux usées — dont la teneur en chrome et en cyanures dépassant les normes établies par le Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal — ont été rejetées dans un fossé aux abords des terrains de l'entreprise.

Selon les dépositions devant le juge André Massé, la situation serait sur le point d'être corrigée chez Hagen puisque la ville de Saint-Laurent procède à l'installation d'un réseau d'égouts sanitaires; l'entreprise n'attendrait que la fin des travaux pour s'y brancher.

Les fonctionnaires municipaux avaient, lors de leur visite à l'usine, effectué un prélèvement d'eaux usées dans un fossé situé sur le côté nord-ouest du terrain appartenant à l'entreprise, là où la société rejette ses eaux de traitement de surface après usage.

Selon les inspecteurs, le taux de pH était de 11,33 mg/l d'eau alors que la norme se situe entre 6 et 9,5 mg/l.

La concentration de chrome était de 1,6 mg/l d'eau alors que la norme est de moins d'un mg/l d'eau. Quant au cyanure, la concentration était de 0,27 mg/l d'eau alors que la norme est de 0,10 par mg/l d'eau.

Par ailleurs, la firme Nord-Lag Ltée, sise au 105 rue Nordic, à Pointe-Claire, a écopé de 1000 \$ d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir fait du sabotage au jet sur le pont Jacques-Cartier, le 15 mai dernier, et ce, sans avoir demandé au préalable un permis auprès du Service de protection de l'environnement de la CUM.

DEMAIN

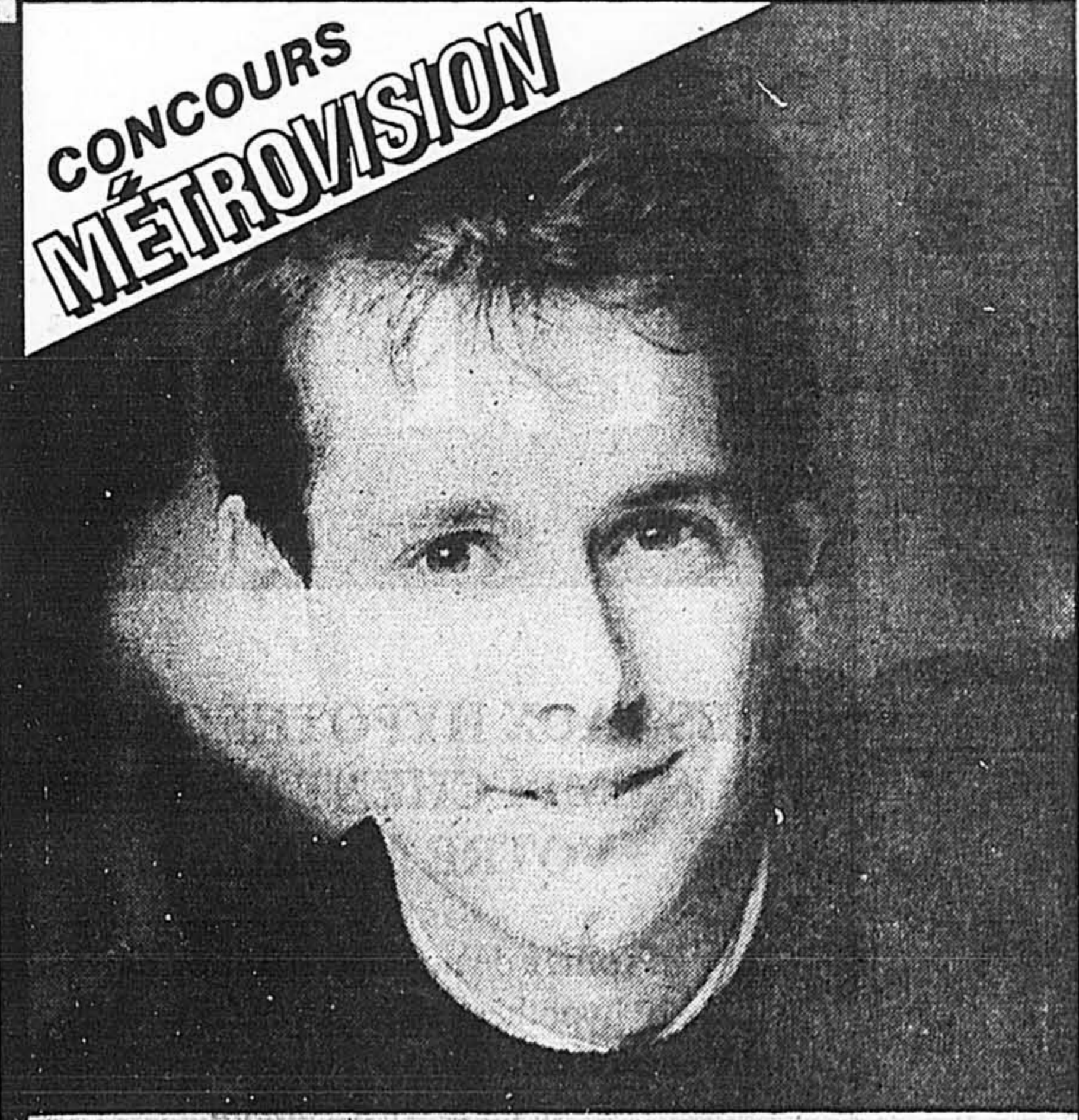


EN PRIMEUR

**COULDEZ!
COUPEZ!**

Le Flic de
BEVERLY HILLS II

CONCOURS
de
MÉTROVISION



Les meilleurs «bloopers»
de la télévision
présentés par
Marc-André Coallier

20 h 00



Version française de
«Beverly Hills Cop II»
avec Eddie Murphy
et Judge Reinhold

21 h 00



Mécontents, les procureurs de la Couronne manifestent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Plus de 80 p. cent des procureurs de la Couronne ont débrayé hier pour manifester leur mécontentement devant le Palais de justice de Québec avec d'autres avocats et notaires de la fonction publique provinciale.

Le président de l'Association des substituts du procureur général, Me Jean-Pierre Major, a déclaré, en début de soirée hier que cette manifestation, présentée dans le cadre du 25e anniversaire du ministère de la Justice, avait au moins permis de rencontrer le ministre Gil Rémillard.

« La discussion n'a pas duré longtemps, mais nous sommes

Abattu dans son logement de la rue Frontenac

Deux suspects sont recherchés par la police de la CUM relativement au meurtre d'un homme d'environ 25 ans, abattu hier soir de projectiles d'arme à feu, dans un logement du 2650 rue Frontenac, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Un appel logé au service d'urgence 911 a été transmis vers 20 h 50 aux policiers, qui ont trouvé la victime, un homme de race noire, sans vie.

L'enquête sur ce 64e meurtre de l'année dans l'agglomération métropolitaine de Montréal a aussitôt été confiée à deux détectives de la section des homicides, qui sont à la recherche de deux suspects mulâtres ayant vraisemblablement pris la fuite rue Frontenac en direction nord.

Ce quartier est aux prises depuis quelques mois avec un grave problème de criminalité liée à la prostitution et à la drogue. Mais rien ne permettait encore d'affirmer, au moment de mettre sous presse, que le drame était relié à cette situation particulière.

La prison à perpétuité pour Lamontagne

LILIANNE LACROIX

Après deux jours de délibérations, le jury de cinq femmes et sept hommes a reconnu Yves Lamontagne coupable de meurtre au deuxième degré du jeune Jonathan Couture, 16 ans, dont on a trouvé le corps dans la rivière Richelieu. Il avait été poignardé à la gorge.

Le juge Réjean Paul, qui présidait ce procès en Cour supérieure à Longueuil, a condamné l'homme de 26 ans à la prison à perpétuité, avec possibilité de libération conditionnelle après 10 ans. On se souvient que Lamontagne répondait à une accusation de meurtre au premier degré.

Dès le début de son adresse au jury, le juge Paul a reconnu que la preuve pour un meurtre au premier degré était plutôt mince, mais qu'il y avait aussi une possibilité de meurtre au second degré ou d'homicide involontaire. On se souvient que Lamontagne a poignardé à la gorge le jeune Couture qui ne s'était jamais gêné pour dénoncer sur la place publique l'attitude frivole de sa petite amie, avant de jeter son corps à la rivière.

Malgré la défense d'intoxication par l'alcool présentée par Me Hans Gervais, avocat de Lamontagne, le jury n'a visiblement pas cru que l'alcool avait affecté les facultés de l'accusé au point de l'empêcher de comprendre ce qu'il faisait.

Certaines circonstances donnaient en effet à penser que malgré son ivresse, Lamontagne comprenait la gravité de son acte. Avec ses deux compagnons, il a en effet nettoyé à fond l'endroit où le meurtre a été commis, transporté le corps de la victime du sous-sol jusqu'au rez-de-chaussée, conduit l'auto jusqu'à la rivière où il a jeté le corps de l'adolescent (qui selon la preuve, n'avait pas encore rendu l'âme) pour ensuite transporter la petite moto de la victime jusque dans un parc des environs et brouiller les pistes.

Jean-Pierre Biron, 18 ans, a déjà plaidé coupable à une accusation de complicité après le fait comportant des voies de fait graves. Quant à Louis Fortier, le troisième accusé dans ce drame, il subira, après les Fêtes, son procès pour meurtre au deuxième degré.

Le procureur de la Couronne, Me Stéphane Lamarche, s'est dit satisfait du verdict d'hier. Quant à l'avocat de la défense, il désire consulter son client avant de décider de la pertinence d'interjeter appel. Notons enfin que s'il avait été reconnu coupable de meurtre au premier degré, Lamontagne aurait dû passer un minimum de 25 ans derrière les barreaux.

tout de même satisfaits car nous voulions lui parler depuis longtemps et nos demandes étaient toujours restées sans réponse», a précisé Me Major.

Dans les grands centres comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, Joliette, Hull, Longueuil, et Sherbrooke, tous les procureurs de la poursuite, sauf les adjoints qui sont considérés comme cadres, étaient absents hier. Aucun représentant du ministère public plaidait devant les assises — procès avec jurés devant la Cour supérieure — n'a cependant quitté son poste.

Le Palais de justice de Saint-Jérôme a été l'un des seuls palais de justice à fonctionner normalement, tous les procureurs étant demeurés en poste.

À Montréal, sur 90 représentants du substitut du procureur général, seulement sept — des cadres — étaient au travail. Sur 300 causes, 270 ont été remises. Celles qui ont été entendues touchaient des accusés détenus. Mais cette situation n'a pas perturbé tellement le déroulement de la journée car plusieurs témoins avaient été avisés de ne pas se présenter vendredi à cause du débrayage des procureurs.

En Mauricie, il y avait seulement deux procureurs pour couvrir les Palais de justice de Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque, Artabaska et Drummondville.

Pendant ce temps, près de 700 avocats et notaires à l'emploi du gouvernement provincial ont manifesté devant le Palais de justice de Québec.

Le porte-parole du syndicat des avocats et notaires, Me Mario Bergeron, a déclaré que les négociations étaient rompues.

La salaire minimum en 1989 d'un avocat était de 32659 \$, ce qui est inférieur à celui d'un policier qui, après un an de service, gagne 33 194 \$.

Le salaire maximum d'un avocat du gouvernement, après 15 ans, est de 75 260 \$.



Tiuré, un Indien du Brésil, a demandé le statut de réfugié politique au Canada.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Pas facile de défendre les droits des Indiens au Brésil

ÉRIC TROTTIER

Il y a des histoires qui remettent en perspective les crises que nous avons vécues au cours de l'été dernier.

Par exemple, celle de Tiuré, un Indien du Brésil, militant depuis toujours en faveur des droits aborigènes, qui demande au gouvernement canadien le statut de réfugié politique parce qu'il craint pour sa vie s'il retourne dans son pays.

Selon son témoignage, les autorités brésiliennes reprochent à cet homme de 41 ans d'avoir dénoncé des situations « d'injustice » par des conférences et des projections de films lors de voyages en Amérique et au Canada.

C'est donc l'histoire d'un Indien du Brésil qui voulait défendre sa nation, les Potiguaras, et revendiquer des droits territoriaux et culturels en réalisant des films documentaires.

En 1983, quatre hommes l'ont enlevé. Ils l'ont conduit nulle part, dans un endroit calme et tranquille, où, selon ses propos, ils l'ont battu à coups de poings, de coups de pieds et de genoux, avant de le torturer.

« Un des types a posé son arme sur ma tempe, raconte-t-il froidement. Il a attendu quelques instants puis il a appuyé sur la gâchette: c'était des balles blanches... »

On voulait lui montrer à ne pas être un « agitateur ».

Jusqu'au bout!

Malgré les menaces, malgré les arrestations subséquentes, Tiuré n'a jamais cessé de filmer les agressions contre la nature et contre les hommes de son pays. Il

a même organisé des mouvements de résistance.

Il y a deux ans, à Baía da Trahison (qui veut dire Baie de la Trahison, en portugais), une réserve indienne autour de laquelle des sociétés et le gouvernement brésilien font du « développement », des gens lui ont volé tout son matériel photographique et cinématographique.

En avril dernier, enfin, il reçoit la visite de la police. On lui prend encore une caméra et on le menace de mort, s'il continue ses activités subversives.

Mais il se fout des menaces et part pour Sao Paulo témoigner dans un procès opposant des Indiens à une grande entreprise. Il ne reverra plus jamais sa maison qu'on a brûlée pendant son absence.

Il est resté un peu à la Baie de la Trahison, afin de trouver les « coupables ». Mais à la place, il reçoit une nouvelle visite des policiers: nouvelle agression au fusil et nouvelles menaces de mort, qu'il commence à prendre au sérieux. Il se fait alors tranquille, vit dans la clandestinité et profite d'une invitation à un festival de cinéma, en Alberta, pour demeurer au Canada.

« Je suis certain que si je retournais au Brésil, je suis mort. Et je ne veux pas devenir un héros mort comme Chico Mendes et d'autres Indiens. »

Ce qu'il attend du Canada? Une petite place, où il pourra continuer à tourner des documentaires. Il voudrait intensifier les relations culturelles entre différentes nations aborigènes et poursuivre ses dénonciations de la situation des Indiens du Brésil, « pour que les choses finissent par se régler ».

Les bureaux d'Immigration Canada vont étudier son cas; sous peu.

IDÉE-CADEAU NO 678

Pour Noël offrez la qualité SOREL



SOREL

La botte Outriders pour homme

Une tête-cadeau tout en chaleur pour les pieds de Monsieur!

La botte d'hiver Outriders est toute légère, chaude et a une allure mode. Son empeigne de cuir huilée Grubber à double couture assure l'étanchéité de la base de caoutchouc. L'isolant Thermalon avec doublure de nylon brossé lui procure ses qualités thermiques. De plus, le haut de la botte est en nylon coussiné et la semelle profilée est détachable pour un plus grand confort!

La botte Outriders de Sorel est une des mille et une idées-cadeaux pour Noël suggérées par L'Équipeur.

Outriders pour homme.
Pointures: 7 à 13 sans demie.
Couleur: Marron

59⁹⁹\$

SOREL

La botte Durham pour homme et femme

La ballade en amoureux la veille de Noël ne sera plus jamais la même avec la botte Durham.

Sa base de caoutchouc imperméable avec semelle à motif de chainons, cousue à l'empeigne de cuir, garderont vos pieds secs et en équilibre sur les surfaces glissantes. Grâce à la doublure en acrylique molletonnée confortable jusqu'à -23 degrés Celsius vous n'aurez crainte de vous geler les oreilles ou celles de votre partenaire!

La botte Durham de Sorel pour elle et lui est l'une des mille et une idées-cadeaux pour Noël suggérées par L'Équipeur.

Durham pour homme. Pointures: 6 à 13
Couleur: Marron

Durham pour femme. Pointures: 5 à 10
Couleur: Marron

49⁹⁹\$

L'Équipeur

L'Équipeur a tout ce qu'il faut pour choyer tout vot' monde à Noël.

- Chomedey 687-6817
- LaSalle 364-5677
- Pointe-Claire 694-3422
- Valleyfield 371-6461
- Terrebonne 471-1199
- Longueuil 646-5014
- Ste-Catherine Ouest 874-1585
- Sherbrooke (819) 564-1998
- St-Léonard 254-9995
- Greenfield Park 671-3750
- Place Vertu 337-0818
- Plaza St-Hubert 274-4414
- Pont-Viau 668-4206
- Ste-Catherine Est 499-1161
- Repentigny 585-7800
- Promenades Deux-Montagnes 472-6220

Pour plus d'information téléphoner sans frais au **1-800-463-7588**.

Nous habillons

FABRICVILLE

LES FENÊTRES!

LE CHOIX ET LE PRIX

Solde en vigueur du 29 nov. au 1er déc.

VERTICAUX 3 1/2" OU VENITIENS 1" SUR COMMANDE	FORMA1	VERTICAL 3 1/2" PVC UNI	VERTICAL 3 1/2" EN TISSU CHELSEA	VERTICAL 3 1/2" ALUMINIUM RALEIGH
48x60	47.99	55.99	71.99	
60x60	57.99	65.99	79.99	
72x60	67.99	75.99	87.99	
84x60	77.99	84.99	109.99	
60x84	67.99	78.99	79.99	
72x84	77.99	89.99	69.99	
84x84	89.99	104.99	99.99	

Achat Spécial Serviettes "ROYAL FAMILY" by CANON

* choix de 6 couleurs unies ou rayées, poche, rose, bleu, blanc,ivoire et mauve

SERVETTES	PHI	BAS PRIX	MAINTENANT
(24 x 48")	15.00	9.98	7.99
Serviettes (main)	12.00	5.98	4.99
Serviettes (visage)	6.00	2.98	2.49

• SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT
• PERSONNEL QUALIFIÉ 683-4551
• VASTE CHOIX D'HABILLAGES DE FENÊTRES

683-4551

• RUE SHERBROOKE 7760, Sherbrooke Est, Montréal, Qc H1L 1A5 354-0990
• STE-CATHERINE 334, Ste-Catherine Ouest, Montréal, Qc H3B 1A1 866-1921
• LAURENTIEN 1240, Laurentien, St-Laurent, Qc H4R 1J8 334-0910
• SOMERLED 6444, Somerled, N.D.G., Qc H4V 1S4 483-2685
• D'ILLARD-DES-ORMEAUX 2055, St-Régis, D.-O., Qc H9P 1R6 683-4350
• RUE BEAUMONT 1178, Beaumont, Montréal, Qc H3P 3E0 737-4755

• LASALLE 1655, Dollard-LaSalle, Qc H8N 1T2 365-8045
• TASCHEREAU 605, Taschereau, Greenfield Park, Qc J4V 2H6 672-8884
• CHOMÉDEY 1205 Labelle, Chomedey, Laval H7V 2V3 688-1039
• DE LA CONCORDE 1950, de la Concorde, Gouvey, Qc H7S 4P5 862-1880
• SU-PERE PLAZA 6940 Des Grandes Prairies, St-Léonard 329-2238

L'arbitrage des griefs est de plus en plus l'affaire des avocats

FRANÇOIS BERGER

L'arbitrage des griefs en milieu de travail est devenu tellement complexe que les syndicats et les employeurs laissent de plus en plus la place aux avocats et se retirent d'un processus qui les concernent pourtant de très près.

Ce constat de la «judiciarisation» de plus en plus poussée des relations de travail au Québec a été fait cette semaine par quelque 300 participants au colloque annuel de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal.

Intitulé justement «Le point sur l'arbitrage des griefs», le colloque a permis à une quinzaine de spécialistes des relations de travail d'exposer leurs vues sur l'évolution de cet «outil» qu'est l'arbitrage des griefs.

Le professeur Fernand Morin, de l'université Laval à Québec, a présenté l'exposé le plus percutant sur la question de la «judiciarisation» de l'arbitrage des griefs. Selon lui, l'arbitrage est de moins en moins l'affaire des employeurs et des syndicats, et de plus en plus celle des avocats devant les arbitres.

Il arrive même que les gestionnaires d'entreprises et les conseil-

lers syndicaux deviennent «étrangers à leur propre dossier», tellement les avocats sont «actifs et omniprésents», a expliqué M. Morin.

D'ailleurs, a-t-il noté, les parties font davantage appel aux tribunaux pour faire renverser des sentences arbitrales censées régler les griefs. «Les juges de la Cour supérieure et de la Cour d'appel sautent encore trop souvent sur toute occasion pour intervenir et imposer leur vue», a affirmé le professeur Morin en parlant d'une «déviaton toujours plus marquée à l'égard des objectifs réels de l'arbitrage des griefs».

Selon M. Morin, le système d'arbitrage, mis sur pied il y a trente ans, ne répond plus à l'objectif qui était de faire du mécanisme d'arbitrage un outil simple et final dans la résolution des problèmes de relations de travail. La justice du travail n'est plus «pratique, acceptable et efficace» comme l'avaient voulu les législateurs, croit le professeur.

M. Morin a souligné d'autre part le recours prédominant à la jurisprudence des tribunaux judiciaires (jusqu'à la Cour suprême) en matière arbitrale. Les arbitres tentent de se protéger contre un éventuel recours aux tribunaux en «justifiant leurs conclusions à l'aide de la jurisprudence de ces mêmes tribunaux judiciaires», a indiqué le professeur.

Ainsi, les tribunaux judiciaires se trouvent à élaborer une importante partie du droit du travail, alors que leur rôle dans ce domaine ne devrait être que marginal, a dit M. Morin en laissant entendre que le système d'arbitrage des griefs passe à côté de son objectif premier de trouver des solutions simples et rapides aux problèmes de relations du travail.

Dans son exposé, le professeur Morin a indiqué que le nombre de griefs soumis à l'arbitrage, au Québec, a augmenté de 30 p. cent entre 1978 et 1988. Les délais moyens entre la nomination d'un arbitre et la décision arbitrale sont passés de 128 jours en 1974 à 220 maintenant.

M. Morin a aussi noté une hausse du recours au ministre du Travail pour qu'il nomme d'autorité un arbitre. Selon lui, cela explique en partie que plus de 40 p. cent des griefs soumis à des arbitres soient réglés avant l'audition de la cause (il ne s'agissait que de 18 p. cent en 1978).

L'étude de M. Morin sur les arbitrages de griefs montre que 2248 sentences arbitrales ont été rendues au Québec en 1989, dont 55 p. cent dans le secteur privé. Quant au recours aux tribunaux judiciaires, ils sont passés de 21 en 1985 (dont 14 dans le secteur public) à 48 l'an dernier (24 dans le secteur public).

4 JOURS SEULEMENT

VENTE DE DÉBARRAS

Quantités limitées
La vente se termine le 26 novembre

POUR FAIRE PLACE AUX NOUVEAUX ARRIVAGES

Rosiers	SPECIAL	Palmyers Areca ou Phoenix 5 pi	SPECIAL	Ficus sur tronc naturel 5 ou 6 pi	SPECIAL
Ord. 99,99	69,99	Ord. 89,99	69,99	Ord. 99,99	74,99

RABAIS ADDITIONNEL DE 35%
sur toute marchandise en magasin (sauf les arbres de Noël) accordé aux 30 premiers clients chaque jour dans chaque magasin.

25% de rabais sur tous nos arrangements floraux en panier.

Arbres de Noël synthétiques

Pin	3 pi	Ord.	49,99	SPECIAL	14,99
Pin	6 pi	Ord.	149,99	SPECIAL	49,99
Pin	6 1/2 pi	Ord.	169,99	SPECIAL	69,99
Pin	7 1/2 pi	Ord.	229,99	SPECIAL	74,99
Sapin	6 1/2 pi	Ord.	199,99	SPECIAL	89,99
Sapin	7 1/2 pi	Ord.	299,99	SPECIAL	119,99

NOUVEAU LAVAL
3948, autoroute 440
686-0827

NOUVEAU BROSSARD
7515, boul. Taschereau ouest (Plaza Ventura)
676-1476

MAGASIN PRINCIPAL
3303, boul. Griffith
Ville St-Laurent
735-2365

Shalimar DESIGNS

HEURES D'OUVERTURE: lun. a mer. 10 h à 17 h
jeu. et ven. 10 h à 21 h
sam. et dim. 10 h à 17 h

À QUÉBEC!

HOTEL NORMANDIN

Situé au carrefour des principaux axes routiers et à proximité des centres industriels du centre-ville et de l'aéroport. Hôtel Normandin vous offre une étonnante qualité à un prix très abordable.

- 95 chambres spacieuses
- Petit déjeuner continental gratuit
- Stationnement et appels locaux gratuits
- Gratuit pour enfants de 14 ans et moins (partageant la chambre de leurs parents)
- Restaurant Normandin (24 h) sur le site

POUR INFORMATIONS ET RESERVATIONS
622-1611
SANS FRAIS 1-800-463-6721

4700, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (angle autoroute de la Capitale)

Tarif régulier 75 \$
46, simple
53, double

FORFAIT DE FIN DE SEMAINE
Visitez Québec à bon prix.
Comprend deux nuits (vendredi-samedi) et deux petits déjeuners américains (samedi-dimanche)
49,75 \$ Prix par personne en occ. double

* Valable jusqu'au 27 janvier 1991.
Taxes et service inclus.

La France n'aura jamais été aussi Canadien.

Paris, quotidiennement.

Voici une bonne nouvelle pour les voyageurs à destination de Paris : Canadien et Air France joignent leurs forces et vous offrent désormais neuf vols par semaine vers Paris. Neuf vols, dont au moins un tous les jours, c'est plus que tout autre transporteur aérien. Et, en s'associant à Air France, ligne aérienne légendaire pour la qualité de son service et la fiabilité de son organisation, Canadien maintient son objectif de vous offrir ce qu'il y a de mieux. Par exemple, les installations de l'aérogare Air France à l'Aéroport Charles-de-Gaulle, qui est si pratique pour se rendre rapidement à Paris. Et n'oubliez pas : que ce soit sur les ailes de Canadien ou d'Air France, vous serez les seuls passagers en Amérique du Nord à bénéficier de ce privilège! Décidément, la France n'aura jamais été aussi Canadien. Rien d'étonnant, puisque Air France et Canadien vont plus loin ensemble pour servir l'art du voyage.

Canadien
Lignes aériennes Canadien International

AIR FRANCE

Amnistie internationale au Canada pour enquêter sur Oka

Presse Canadienne
OTTAWA

Un représentant d'Amnistie in-

ternationale visitera le Canada la semaine prochaine pour enquêter sur des allégations de mauvais traitements infligés par la police

aux Mohawks arrêtés durant les événements d'Oka cet été. L'avocat néerlandais Menno Kamminga sera au Québec du

lundi au mercredi pour entendre des témoignages concernant les allégations, a annoncé vendredi l'organisme international des droits humains.

Me Kamminga ne sera pas autorisé à faire des déclarations publiques au cours de son séjour au Canada et présentera son rapport à la direction d'Amnistie interna-

tionale à son retour à Londres. Les représentants canadiens du groupe ont fait savoir qu'ils ne pouvaient commenter la visite parce que les mauvais traitements dont auraient été victimes les Mohawks se sont produits dans leur propre pays.

Plusieurs Mohawks appréhendés par la Sûreté du Québec au

cours de l'été se sont plaints de ce que la police n'avait pas respecté leurs droits.

Entre autres, les policiers ont été accusés de ne pas s'être identifiés, d'avoir détenus des autochtones sans explication, de les avoir battus et d'avoir utilisé des mégots de cigarettes pour brûler les détenus durant leur interroga-

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

Lundi 26 novembre 1990, à 19h

Parmi les points à l'ordre du jour de cette assemblée, soulignons le suivant:

Achat de terrains de Petro Canada, situés rue Aubry entre les rues de Teck et Hochelaga, pour fins d'habitation et de parc (4 115 990 \$).

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 17 décembre 1990.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

Assemblées régulières des Comités-conseil d'arrondissement

AVIS PUBLIC est donné que les prochaines assemblées régulières des Comités-conseil d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués ci-dessous:

Ahuntsic - Cartierville:
Lundi 3 décembre 1990 à 19h
Complexe sportif Claude-Robillard
1000, av. Emile-Journault

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce:
Lundi 3 décembre 1990 à 19h
Centre Monkland
4410, av. West Hill

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve:
Mardi 4 décembre 1990 à 19h
Ramada Inn
5500, rue Sherbrooke Est

Plateau-Mont-Royal - Centre-sud:
Lundi 3 décembre 1990 à 19h
Fraternité des policiers
480, rue Gilford

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles:
Mardi 4 décembre 1990 à 19h
Buffet Ciocoro
8600, boul. Maurice-Duplessis

Rosemont - Petite-Patrie:
Lundi 3 décembre 1990 à 19h
Église Saint-Arsène
1025, rue Bélanger Est

Sud-ouest:
Mardi 4 décembre 1990 à 19h
Centre Monseigneur-Pigeon
5550, rue Angers

Ville-Marie:
Mercredi 5 décembre 1990 à 19h
Hôtel de ville, salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

Villeray - Saint-Michel - Parc Extension:
Mardi 4 décembre 1990 à 19h
Pavillon Jean-Paul-II
7920, boul. Saint-Laurent

Le 24 novembre 1990
Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Encan Public
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Islahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payés par courtiers cautionnés. Chaque tapis sera vendu un à un. Valeur de 100 \$ à 40 000 \$. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe.

Samedi 24 nov. 1.30 p.m. (Inspection 12.30) au 2111, Saint-Régis Dollard-des-Ormeaux

Les Encans Belec Inc. Liquidateurs, Encanteurs. 683-0661

Frais de manutention de 10% à payer. Conditions: Argent comptant, cartes de crédit, et chèques avec I.D. Directions Transcanadienne, sortie Des Sources nord, droite sur Brunswick, (1re lumière de signalisation) droite sur Deacon et gauche sur Saint-Régis.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

L'éducation des adultes

TRANSITION-TRAVAIL

Session de formation à plein temps.

- 5 semaines, 30 heures/semaine
- Du 14 janvier au 15 février 1991
- Aucuns frais d'inscription
- Allocation de formation
- Frais de garde et de transport selon les besoins

RENCONTRE D'INFORMATION

Le lundi 3 décembre à 14 h

Local S-236, pavillon Ignace-Bourget

Téléphone: 332-3000, poste 313

 Collège de Bois-de-Boulogne

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4



Tu vas voir mon chéri,
leur poulet, c'est aut' chose...



11 plats de poulet

qui vous sortent de l'ordinaire

Maintenant ouvert

- | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|---|--|
| MONTREAL
1254, rue St-Denis
907, rue Ste-Catherine O
6000, rue Sherbrooke E | VILLE ST-LAURENT
1291, av. Mont-Royal E.
805, boul. Decaris
ST-LÉONARD
7605, boul. Lacordaire | POINTE-AUX-TREMBLES
12580, rue Sherbrooke E.
LAVAL
3298, boul. St-Martin O. | TERREBONNE
1253, boul. des Soigneurs
ROSEMÈRE
162, boul. Curé Labelle | GREENFIELD PARK
320, boul. Taschereau
LONGUEUIL
2689, Chemin Chambly | ST-SAUVEUR-DES-MONTS
231, rue Principale
STE-JULIE
2001, boul. Nobel | ST-EUSTACHE
100, rue Dubois

ET AILLEURS, SIX AUTRES RESTAURANTS. |
|---|---|--|--|---|---|--|

L'ANGLAIS À MCGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 7 janvier 1991. Choisissez l'horaire d'une durée de 12 semaines qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR	COURS DU MATIN
• 18 h à 20 h ou 20 h à 22 h deux fois par semaine.	• 7 h 30 à 9 h trois fois par semaine. (10 semaines)
• 18 h à 22 h une fois par semaine.	COURS D'APRÈS-MIDI
COURS DU MIDI	• 16 h à 18 h deux fois par semaine.
• 12 h à 13 h 30 deux fois par semaine. (15 semaines)	COURS DU DIMANCHE
COURS DU SAMEDI	• 11 h à 15 h.
• 9 h à 13 h.	

Droits: 210 \$

TOUT ÉTUDIANT DOIT PASSER UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR SUIVRE CES COURS. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE.

Dates des tests: les 29 novembre et 10 décembre, à 19 h

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 7 \$ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:

Veuillez cocher l'une des dates suivantes:

29 novembre 10 décembre

NOM.....

ADRESSE.....

TÉL. (jour).....


Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 7\$. Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction


salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
(514) 398-6160

Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours, veuillez appeler le 398-3725.



POUR SE RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

 **McGill** Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.



CKAC 73 AM

La super station de Montréal

No 1



CKAC 851 500*

2. CKMF 738 300	7. CFQR 443 500
3. CKOI 705 400	8. CJFM 379 800
4. CFGL 568 400	9. CBF 365 700
5. CHOM 520 800	10. CJAD 353 100
6. CJMS 514 300	11. CKVL 344 800

**INCONTESTABLE
DEPUIS 20 ANS**

Québec promet de mieux franciser la technologie de l'informatique

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement du Québec va renforcer le français comme langue de l'informatique dans l'administration publique. Pour y arriver avec célérité, il va chercher à se faire reconnaître auprès des organismes internationaux de normalisation langagière.

Le ministre des Communications du Québec, M. Lawrence Cannon, a annoncé hier que son

ministère avait mis sur pied, conjointement avec l'Office de la langue française, un comité qui est chargé de «faire le point sur la situation du français dans l'informatique au gouvernement du Québec». Il a promis de faire du français, par le moyen de l'informatique, la langue «de conception, d'utilisation, de diffusion et de formation».

M. Cannon prononçait hier la principale allocution au Colloque sur les industries de la langue. Il a expliqué aux représentants de 18

pays où la langue française est utilisée, que ce comité déposera «sous peu» un rapport complet. Il s'agit d'une rencontre internationale à laquelle participent plusieurs délégations françaises.

Cette politique a pour principal objectif «de permettre aux travailleurs de l'État d'accomplir leurs tâches en français». Elle permettra aussi aux entreprises privées «de faire du français un avantage compétitif dans un contexte de multilinguisme».

Le ministre estime que la prédominance de l'anglais, dans les technologies de l'information, constitue une menace contre notre essor économique. Il a promis de contribuer, en se concertant avec les pays de langue française, «à mettre à la disposition de ceux qui travaillent en français des outils aussi performants que ceux disponibles dans d'autres langues».

Depuis 1985, précise M. Cannon, le ministère a accordé deux millions de dollars au développement et à la commercialisation

de logiciels et des banques de données «en français à portée multilingue». De nombreux documents ont été publiés, entre autres un «guide d'évaluation des coûts de francisation des grands systèmes gouvernementaux».

Le projet Delta, aussi, est une initiative «fort ambitieuse» qui regroupe une douzaine de ministères et d'organismes publics, l'Université du Québec à Montréal et des firmes privées du Québec, de France et de Wallonie. Ce système vise «à mettre au point une plate-forme intégrée de méthodes et d'outils permettant de gérer les textes et les connaissances qu'ils contiennent». Viendront s'y greffer «des outils d'interrogation simples et conviviaux».

Le Comité gouvernemental d'évaluation générale de la situation, dont nous avons parlé plus haut, est présidé conjointement par le directeur général des technologies d'information du ministère, Mme Monique Charbonneau et par le président de l'Offi-

ce de la langue française, M. Jean-Claude Rondeau.

Mme Charbonneau a dit à la presse que le Québec souhaite avoir une place attirée dans les organismes internationaux de normalisation de la technologie et de la machinerie de l'information. À l'heure actuelle, a-t-elle regretté, la participation du Québec est indirecte puisque seul le gouvernement fédéral a voix au chapitre. Malgré cela, le Québec s'est frayé un chemin. Il a pu, par le moyen de sa participation indirecte, devenir un «joueur important au sein de plusieurs comités de normalisation, tant au Canada qu'à l'étranger».

Ce travail a conduit à la normalisation d'un clavier qui offre «un support complet au français», tout en permettant quand même l'utilisation de l'anglais. Depuis 1989, le Québec n'achète que des ordinateurs dotés de ce type de claviers.

Le Conseil de la langue française, pour sa part, a lancé hier un ouvrage qui fait le point sur le dé-

veloppement, au Québec, des «industries de la langue», c'est-à-dire des instruments de traitement du texte. Le volume s'intitule «Les industries de la langue: un domaine à la recherche de lui-même».

Le responsable de cette publication, M. Jean-Claude Corbeil, explique à La Presse que le Québec se trouve sur un pied d'égalité avec le reste du monde en matière de développement des logiciels de synthèse du texte, de reconnaissance des contenus et de la parole. Le Québec, par contre, est moins avancé que les États-Unis et la France dans le domaine de la création des progiciels, ces matrices générales à partir desquelles les logiciels sont adaptés.

M. Corbeil n'a pu dire quel est l'ampleur du marché qui s'offre au Québécois dans ce domaine. On a entendu dire au congrès que le marché américain est de l'ordre de cinq milliards de dollars et celui de la France, de cinq milliards de francs (un milliard de dollars).

La machine ne remplace pas le traducteur humain

JEAN-PIERRE BONHOMME

La traduction automatique informatisée des textes existe, mais elle ne pourra probablement jamais, comme un traducteur humain, rendre compte des complexités du langage.

Les principaux spécialistes de la question, au Colloque sur les industries de la langue, ont été formels. Les machines de traduction informatisées sont infirmes. Elles ne sont pratiques que pour rendre compte de données techniques répétitives.

Et encore! Les ordinateurs qui traduisent, comme ils le font depuis un petit moment, les pré-

visions météorologiques et les manuels de l'armée, sont assez bêtes. Elles ne peuvent porter de jugement, relativiser les choses et analyser les situations. Aussi faut-il revoir à l'aide d'un clavier les traductions les plus simples.

L'un des responsables de la recherche sur le développement de la traduction assistée par ordinateur du Centre canadien de recherche sur l'information du travail, M. Elliott Macklovitch, a prévenu les participants. Il ne faut pas sous-estimer la complexité du langage et ne pas croire que la machine à traduire remplacera bientôt le traducteur humain.

Le directeur du projet pilote du service de traduction assistée par

ordinateur (TAO), du Secrétariat d'État du Canada, M. Moïse Lévy, a signalé les difficultés.

L'utilité des machines à traduire, mises en place depuis 1987, dans six postes de traduction du gouvernement fédéral, n'est pas encore universelle. Il faut réaliser, avec elles, plusieurs opérations et les systèmes de traduction humains ordinaires coûtent encore moins cher. Il est certain, toutefois, que, dans certains domaines «ciblés», les machines rendront des services.

Le projet pilote du Secrétariat utilise un système de la société Logos. M. Lévy espère qu'à la fin de l'expérience quinquennale, dans deux ans, on trouvera des

«gains périphériques» qui justifieront la continuation de l'expérience. La «course», dans laquelle la société actuelle est engagée, l'exige.

Le Secrétariat d'État traduit 300 millions de mots par année. L'expérience en cours emploie, au Québec, trois traducteurs du ministère du Secrétariat d'État et trois personnes-ressources de la société Logos. Une attention particulière est portée aux aspects ergonomiques de la TAO ainsi qu'aux principales tâches et à leur ordre chronologique: la préédition, la recherche de termes nouveaux, l'enrichissement du dictionnaire, la rédaction de règles de sémantique et le reste.



VENTE AUX ENCHÈRES CATALOGUÉE EN 2 SÉANCES

EXPOSITION:

Le vendredi 30 novembre, 10 h à 21 h
Le samedi 1^{er} décembre, 10 h à 17 h

VENTES:

Le lundi 3 décembre, à compter de 19 h 30
Le mardi 4 décembre, à compter de 19 h 30

MEUBLES: Tables et coffre du 18^e siècle en noyer — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en noyer sculpté — Secrétaire-bibliothèque antique en acajou — Sofa et fauteuils à oreillettes en cuir — Mobilier de vivoir victorien de 4 pièces en noyer — Piano d'appartement Mason & Risch avec banc — Ensemble de 8 chaises de salle à manger de style Louis XVI — Table de jeu et commodes françaises — Mobilier de salle à manger de 12 pièces en noyer — Fauteuils de styles Louis XVI et Louis XV — Cabinet et commode à tiroirs antiques peints — Mobilier de chambre de 5 pièces en noyer — Étal de boulanger — Tables, cabinets chinois, etc.

ACCESSOIRES: Service à thé et à café de 6 pièces en argent — Argent canadien par Savage & Robert Hendry — Vase Satsuma à deux anses — Service de table de 53 pièces en porcelaine Aynsley — Garniture de table circulaire et compotier en verre Lalique — Paire d'urnes couvertes en porcelaine de Sèvres — Collection de figurines Royal Doulton — Vases en verre Nancy Daum — Sculptures chinoises en ivoire, porcelaine, etc. — Vase Moorcroft — Sélection de services à thé et à café en plaque — Collection de pendules de cheminée et horloges murales — Articles en porcelaine et en cristal — Lampes de table, etc.

TAPIS: Sarouk — Hamadan — Soie Oum — Belouch — Turkomen — Kashan — Chinois — Pakistanaï — Aubusson indien.

BIJOUX: Double rang de perles de culture — Collier en or de tigre — Bagues à diamants — Remarquables montres-bracelets pour homme, incluant une montre-bracelet Baume & Mercier en or blanc 18 carats avec deux cadrans — Broches, épingles, boucles d'oreilles, colliers en or, etc.

HUILES, AQUARELLES, ETC.: F.S. Coburn — A.J. Casson — M.A. Suzor Côté — H. Beament — G. Norwell — Ralph Burton — Gordon Pfeiffer — Joseph Giunta — Armand Tatossian — Robert Genn — John Fox — Ernest Neumann — R.N. Fraser — Mario Mauro — S. Berne — Leslie Smith — Willard Mitchell — Hutton Mitchell — Bruce Mitchell — Yvan Dagenais — F. Deziel — Fernand Labelle — Jack Young — Jack Beder — Gilbert Plante — C. Rollin — Helen Beck — Ross Huggins — J.P. Pepin — S. St-Pierre — Martin Gagnon — R.E. Richardson — Miniatures en ivoire.

8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7
Téléphone: (514) 345-0571



Centre de l'éducation permanente Cours de langues anglaise-française

Depuis plus de quinze ans, l'Institut des langues de l'éducation permanente offre avec succès des programmes d'enseignement de l'anglais et du français, langues secondes, dans un contexte universitaire. Tous les professeurs sont spécialisés et fournissent un enseignement de haute qualité, grâce à des techniques innovatrices.

Janvier 1991

Anglais

Intensif
Journée complète
7 janvier au 15 mars
lundi au jeudi
9 h - 15 h
vendredi
9 h - 13 h
10 semaines - 240 heures - 1 100 \$

Général (Conversation)
Soir
7 janvier au 13 mars
lundi et mercredi
18 h - 20 h
10 semaines - 40 heures - 145 \$

Ateliers de rédaction
Soir
8 janvier au 14 mars
mardi et jeudi
20 h - 22 h
OU
samedi
12 janvier au 16 mars
10 h - 14 h
10 semaines - 40 heures - 190 \$

Général (Conversation)
samedi
12 janvier au 16 mars
10 h - 14 h
10 semaines - 40 heures - 145 \$

Français

Général
Matin
15 janvier au 21 mars
mardi et jeudi
9 h - 12 h
10 semaines - 60 heures - 190 \$

Les cours de français qui ont lieu le matin ne se donnent qu'au campus Loyola. Un service gratuit de navette entre les deux campus est offert par l'Université.

Général
Soir
15 janvier au 21 mars
mardi et jeudi
18 h - 20 h
10 semaines - 40 heures - 145 \$

Langue des affaires ou rédaction
15 janvier au 21 mars
mardi et jeudi
18 h - 20 h
10 semaines - 40 heures - 190 \$

Général - samedi
19 janvier au 23 mars
10 h - 14 h
10 semaines - 40 heures - 145 \$

Paiement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa/Mastercard

Inscription en personne avant le 12 décembre 1990
Test de classement sur rendez-vous seulement

Renseignements:

1822, boul. de Maisonneuve ouest
848-3608/09/14

Frais d'inscription: (non remboursables):

Anglais intensif 50\$
Autre cours, anglais ou français 10\$

Équipez-vous chez Oberson. Et partez sans payer!*

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ EN MARS 1991



Ensemble DESCENTE
Plusieurs autres modèles en magasin. (JOFF, MOBIUS, SCHNEIDER, COULDIR, PERALP, OBERMEYER)



Dynafit 3F COMP
LANGE XR1 90
KOFLACK 512
289⁹⁹
NORDICA 997-981-957
SALOMON SX92 90
ROSSIGNOL R95
chauffante



Ensemble Junior**
Skis Dynastar, Elan
Bottes Nordica, Munari
Fixation Look BL ou BF
A PARTIR DE
129⁹⁹

Porte-bottes GRATUIT



LANGE TX1-TXP
KOFLACK 302
DYNAFIT 2F PRO
ROSSIGNOL 400
179⁹⁹



Ensemble Sportif**
Skis Rossignol, Dynastar, Elan
Bottes Caber, Munari, Nordica
Fixations Salomon, Look
269⁹⁹



NORDICA 600-700
CABER NORAM
MUNARI MV2, MX2, MS2
SALOMON SX31
89⁹⁹

Sac à skis et porte-bottes GRATUIT



FISHER ITALIC
ROSSIGNOL 343-650
DYNASTAR FUSION HL
ELAN SOFT LITE
149⁹⁹

HEAD RADIAL SL
OLIN TDS SERIES
K2 SL KEVLAR
FISHER SC4 CERAMIC
DYNAMIC VR 27
199⁹⁹

Ensemble Intermédiaire**
Skis Elan, Kneissl
Bottes Nordica, Munari,
Trappeur
Fixations Look GP
199⁹⁹

Barrure à skis
Ski Latch
19⁹⁵

GRATUIT
Sac à skis*
à l'achat de skis.
Sac à bottes*
à l'achat de bottes.
*MODELES 1991

OBERSON

Le leader du ski

ST-JEAN
897, boul. Du Séminaire
Tél.: (514) 349-3725

LAVAL
217, boul. des Laurentides
Tél.: (514) 669-5123

COWANSVILLE
125, Principale
Tél.: (514) 263-0303

MONTRÉAL
1202, Ste-Catherine O.
Tél.: (514) 395-2248

GRANBY
3, Evangeline
Tél.: (514) 375-1785

ST-SAUVEUR
226, Chemin du lac Millette
Tél.: (514) 227-8401

REPENTIGNY
345, Notre-Dame
Tél.: (514) 581-1016

POINTE-CLAIRE
981, boul. St-Jean
Tél.: (514) 694-9257

NOUVEAU LOCAL
Complexe Pointe-Clair
Centre d'achat Maxi,
Odeon, T.R'us.

GREENFIELD PARK
999, boul. Taschereau
Tél.: (514) 671-0189

* Pour tout achat de 250\$ et plus.
Sujet à l'approbation du service de crédit.
* Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

** présélectionnée



Un Père Noël en avance ?

Est-il vrai que le Père Noël arrive à l'avance cette année? Certaines personnes le croient mordicus et d'autres n'en ont cure. Quant au principal intéressé, il nous a confié — mais ne le dites à personne! — qu'il a décidé, pour une fois, de ne pas attendre la première grosse tempête de neige de la saison pour rendre visite aux enfants sages de nos régions. D'autant plus, a-t-il souligné, qu'il se déplace cette année dans un traineau à roues ayant toutes les apparences d'un fauteuil roulant. C'est en tout cas ce que nous avons pu voir au-dessus de la devanture de la Maison André Viger, rue Saint-Denis, à Montréal. Ce magasin, spécialisé dans les appareils et produits pour les personnes en perte d'autonomie, appartient au célèbre marathonien international et à un associé.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT. La Presse



Un avion s'écrase: 2 morts

■ Au moins deux personnes ont perdu la vie hier soir dans l'écrasement d'un petit appareil dans une plantation de pin de la localité ontarienne d'Alfred, située près de Montebello au Québec.

L'appareil a explosé après avoir piqué du nez en début de soirée dans une clairière de la plantation appartenant au député libéral à la législature provinciale ontarienne, Jean Poirier. L'écrasement est survenu à environ 150 mètres de la résidence de ce dernier.

«On venait de finir de manger, vers 6h, quand on a entendu comme un gros coup de fusil», a raconté à *La Presse* M. Poirier. Je suis sorti avec ma lampe de poche et j'ai vu une boule de feu de six mètres de haut dans ma plantation.»

Cette explosion est survenue environ trois minutes après le premier bruit, estime le député. Ce dernier a vite fait de prévenir les pompiers. M. Poirier a conduit deux d'entre eux dans la pinède où les attendait le spectacle macabre de corps démembrés éparpillés autour de l'appareil.

Au moment de mettre sous presse, la police provinciale ontarienne n'avait cependant pas encore révélé la provenance de l'appareil et de ses passagers. Le nombre des passagers était aussi indéterminé.

Inspection obligatoire des Airbus A-320

Agence France-Presse

PARIS

■ Airbus Industrie a récemment fait effectuer sur tous les Airbus A-320 une inspection d'un petit moteur électrique auxiliaire destinée à actionner la partie horizontale de l'empennage, en raison de plusieurs cas de grippage partiel, a indiqué hier le constructeur européen.

La Direction générale de l'aviation civile française a rendu obligatoire dès cet été cette inspection. Son homologue américain a fait de même plus récemment, a ajouté-t-on chez Airbus, en regrettant qu'un journal américain ait dramatisé ce contrôle.

Le *Minneapolis Star Tribune* du 17 novembre avait indiqué que la FAA avait ordonné à la Northwest Airlines de procéder à une «inspection d'urgence de ses onze Airbus A-320 pour un éventuel problème concernant l'appareillage électronique contrôlant l'angle de montée ou de descente de l'avion».

Selon le journal, ce mauvais fonctionnement, jumelé avec une panne d'ordinateur de bord, «pourrait entraîner la perte de contrôle de l'appareil».

Airbus souligne qu'en aucun cas, le grippage qui a été relevé n'affecte les commandes de vol électronique de l'appareil. Même en cas de blocage total du moteur actionnant le plan horizontal réglable, l'avion est conçu pour que le pilote puisse poser l'appareil avec les seules gouvernes de profondeur.

Selon le constructeur, sur 120 appareils en service, une dizaine de défauts ont été relevés.

Pas facile, le rôle de mère

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les thérapeutes familiaux culpabilisent injustement les mères pour les problèmes que vivent leurs enfants ou leur famille, affirme une étude sur la pratique de la thérapie familiale. Et le problème irait en empirant.

Une thérapeute ontarienne et une professeure d'études familiales à l'Université de Guelph ont étudié 93 articles publiés entre 1978 et 1987 dans quatre grandes publications américaines spécialisées dans la thérapie familiale. Elles affirment y avoir décelé un parti pris subtil et pernicieux.

«Quand les femmes ne font rien, on dit qu'elles abdiquent. Quand les hommes ne font rien, on ne le relève même pas. On reproche aux mères de trop s'occuper de leurs enfants, ou de ne pas s'en occuper assez, on les blâme pour le comportement de leur mari, pour n'avoir pas été capables de l'empêcher de battre ses enfants», écrivent-elles dans leur rapport.

«C'est un outil que toute organisation, grande ou petite, devrait utiliser régulièrement.»

ANDRÉ DUGUAY, GÉRANT DE DIVISION, ELECTROLUX

Des réunions d'affaires intelligentes.



«Le domaine de la vente est en constante évolution, il faut donc assurer un suivi régulier des dossiers.

Tous les lundis matins, nous faisons une téléconférence TéléForum™ dans le but d'évaluer ce que nous avons fait la semaine précédente et d'élaborer une stratégie pour la semaine qui vient.

J'organise la téléconférence moi-même... ce sont mes neuf gérants de succursales qui m'appellent. Ils peuvent le faire d'un téléphone public, de l'aéroport ou même de leur voiture. Ils ne sont donc pas obligés de rester cloués à leur bureau.

La téléconférence, c'est vraiment un outil très flexible!»

GRÂCE À LA TÉLÉCONFÉRENCE TÉLÉFORUM, MONSIEUR ANDRÉ DUGUAY PEUT COMMUNIQUER AVEC LE NOMBRE D'INTERVENANTS QU'IL DÉSIRE, COMME ET QUAND IL LE VEUT. APRÈS AVOIR RÉSERVÉ UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE TÉLÉFORUM AVEC BELL CANADA, IL COORDONNE LUI-MÊME LA TÉLÉCONFÉRENCE EN DEMANDANT À SES CORRESPONDANTS DE L'APPELER À UNE HEURE ET UN JOUR PRÉCIS. PRATIQUE, FLEXIBLE ET FACILE À ORGANISER, TÉLÉFORUM EST POUR BELL UNE FAÇON DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS D'AFFAIRES. POUR EFFECTUER UNE TÉLÉCONFÉRENCE, FAITES LE ZÉRO ET DEMANDEZ LE SERVICE TÉLÉFORUM DE BELL OU POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS CONSEILLERS AU 1 800 361-1423.

Bell Canada est membre du réseau national Telecom Canada

Bell
des gens de parole

HYPOTHÈQUES

12,75%*
1 an à 5 ans
Transfert sans frais
Jusqu'au 31 décembre 1990.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

* Propriétaire occupant maximum 3 logements.
Les taux peuvent varier sans préavis.

Contrôle des armes à feu: un projet de loi qui avance à pas de tortue

resse Canadienne
OTTAWA

Les critiques de l'opposition accusent le gouvernement fédéral de laisser tomber sa législation sur le contrôle des armes à feu lors qu'approche justement l'anniversaire du massacre qui en a été la préparation.

Il y a tellement de toriers d'arrière-ban qui représentent des circonscriptions rurales de l'Ouest et qui refusent de donner leur appui au bill, affirment-ils, que le gouvernement a été forcé de le mettre au rancart.

La législation, que le gouvernement avait en vue depuis déjà quelque temps, a été finalement mise au point partiellement à la suite du massacre de l'Université de Montréal, en décembre 1989, où Marc Lépine avait abattu 14 étudiantes.

Hier à Ottawa, les Communes ont confié le projet de loi à un comité spécial pour une étude préliminaire, plutôt que de lui laisser suivre la progression législative normale.

Selon la procédure habituelle, le bill serait soumis à un débat en deuxième lecture puis il passerait à un comité législatif des Communes pour une étude détaillée.

«Il s'agit d'une défaite importante», affirme le critique néo-démocrate en matière de justice Ian Waddell. «Le gouvernement est incapable de défendre son propre bill.»

Mme Kim Campbell, ministre de la Justice, a nié qu'elle mettait le bill sur les tablettes, non sans admettre qu'ont avait exercé de fortes pressions sur elle.

Une étude préliminaire, a-t-elle expliqué, permettra aux députés de voir quels ordres ministériels et quels règlements pourraient compléter cette législation.

Le passage à un comité spécial est survenu après que plusieurs députés conservateurs eurent exprimé leurs inquiétudes au sujet de ce bill, auquel s'opposent plusieurs groupes de pression, représentant en particulier des chasseurs et des fermiers.

Le bill, déposé en juin, interdirait les armes d'assaut automatiques au Canada. Et quiconque modifierait une arme pour qu'elle tire automatiquement

pourrait être condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Il prévoit également le filtrage des futurs propriétaires d'armes, interdira les magasins pouvant contenir plus de 10 balles ainsi que ce qu'il décrit comme les armes 'militaires et paramilitaires'.

Marc Lépine était muni d'un fusil semi-automatique grandement utilisé par les fermiers pour chasser les coyotes, les marmottes et autres bêtes.

Les étudiants de Polytechnique ont réuni plus de 500 000 signatures en faveur d'une interdiction:

complète des armes semi-automatiques comme le Ruger avec magasin de 30 balles dont Lépine

s'est servi. Un conseil consultatif national, mis en place par le ministre, doit

voir s'il convient d'ajouter un tel fusil à la liste des armes prohibées.

Y Cours de français et d'anglais
Dactylo sur ordinateur
MONTRÉAL

- Groupe de 8 à 16 élèves
- Matin, après-midi, soir ou le samedi
- Les cours de 3 semaines débutent le **3 décembre**
- Les cours de 7 semaines débutent le **14 janvier**

Tests et inscriptions:
Les 27 et 28 novembre entre 12 h et 14 h ou 16 h et 18 h.

Succursale: Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732

Pour hommes et femmes considérant sérieusement se partir en affaire:
Revenu croissant pouvant atteindre
20 000 \$ / mois dans un an.

Investissement de départ minime
(entre 45 \$ et 660 \$ selon votre choix)

Présentez-vous mardi 27 novembre à
l'Auberge Universel, Salle No 1
5000, Sherbrooke E., Mtl.
Inscription de 19 h 45 à 20 h
Entree gratuite sur présentation de cette annonce
(Valeur de 3 \$)
FAX: (514) 351-4483

Design et art de vivre

Jeudi,
dans le cahier
décoration,
La Presse
vous propose
Le salon
international de
design de Montréal:
l'architecture en jeu



Un article signé
Raymond
Bernatchez

La Presse

VENTE

POUR 3 JOURS SEULEMENT
LE YÉTI SORT SES GRIFFES

10 à 60% de rabais sur nos vêtements,
bottes de randonnée, skis de fond, etc...

Les jeudi, vendredi et samedi
29, 30 novembre et 1er décembre



5127, boul. Saint-Laurent (près de Laurier) Montréal, Québec H2T 1R9 Tél.: (514) 271-0773
Minimum de 10% de rabais sur toute notre marchandise.

Exclusiv
PORTES DE
PLACARD ETAGERES ET
MEUBLES ENCASTRES

GRANDE VENTE DES FÊTES
RANGEMENTS DE GARDE-ROBES,
PORTES-MIROIRS COULISSANTES
ET PLIANTES ET BEAUCOUP PLUS.

Visitez nos 2 superbes salles d'exposition ou téléphonez-nous pour obtenir une consultation gratuite à domicile.

SURPRENEZ VOTRE
FAMILLE AVEC
UN CADEAU
DE NOËL SPÉCIAL,
DES PORTES-MIROIRS
OU UN RANGE-TOUT



SIEGE SOCIAL ET
SALLE D'EXPOSITION:
636-5597
1307-32e AVENUE
PAR LE CHEMIN COTE-
DE-LIESSE JUSQU' A LA
RUE LOUIS-A-AMOS

SALLE D'EXPOSITION
527-2487
2765, RUE
SHERBROOKE EST

LUNDI-VEND.,
de 9 h à 17 h
SAMEDI, de 10 h à 17 h

DataTrain

Processeur 80286 Vitesse maximale de 12 MHz

Ce processeur possède une capacité de calculs à haute vitesse pour recalculer plus rapidement les feuilles de calcul électronique, pour trier plus rapidement la base de données, pour accélérer certaines fonctions d'un traitement de texte (ex.: fusion de fichiers) et améliorer la performance de presque tous les logiciels pour PC.

GARANTIE 2 ANS

SPÉCIAL: MONITEUR COULEUR
INCLUS
GARANTIE 2 ANS **995 \$**

CENTRE DE L'ORDINATEUR
VIRAGE TECH

936, boul. de Maisonneuve Est, Montréal 844-6332
835, boul. Décarie, Saint-Laurent 747-7033

«Même le Père Noël achète directement du manufacturier!»

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Économisez jusqu'à **60%** articles en stock

AMEUBLEMENT GRANIT ET MARBRE



Nous sommes le premier fabricant canadien d'ameublement et de tables en pierre. Ces modèles ne sont pas des modèles de démonstration. Tous les articles ont été spécialement fabriqués pour ce soldes exceptionnel. Beau choix de marbres et granits importés d'Italie, du Brésil, d'Afrique, de l'Inde, etc. Sous un même toit (également hors série selon vos exigences).

VOICI COMMENT ÉCONOMISER

Blanco Carrara 78 x 39 x 1 1/4"
ord. 2250\$
solde du manufacturier **1 250 \$**

Conditions:
Comptant ou chèque
Pas de TVP. Évitez la TPS

7 JOURS SEULEMENT
23 novembre 9 h - 21 h
24 novembre 10 h - 16 h
26-30 novembre 9 h - 17 h

Fresco & Deitermann
Manufacture-salle d'exposition: 225, ch. Norman, Ville Saint-Pierre. 487-7761

Laissez-vous tenter par le goût du pêcher.



Succombez au goût frais et naturel de la liqueur la plus populaire au Québec.

UNE GRANDE TENTATION.

de Kuyper



ORIGINAL PEACHTREE SCHNAPPS LIQUEUR AUX PÊCHES 23% vol. 1.1L de Kuyper

Français et Anglais ne sont séparés que par quelques mètres sous la Manche

Agence France-Presse
SANGATTE

Les ouvriers français et britanniques, qui travaillent à la jonction du tunnel sous la Manche, ne sont plus séparés que par quelques mètres de craie bleue et ont

réussi vendredi matin à se passer des cigarettes et des billets.

« Désormais, nous pouvons nous passer des petits mots, des billets ou des cigarettes », a expliqué un des ouvriers du fond. Les ouvriers se font parvenir ces petits souvenirs accrochés à un

double mètre en bois dépliant, vraisemblablement à travers des failles dans la craie.

En effet, Robbins, le tunnelier britannique, en forant une cavité légèrement décalée de l'axe de la galerie de service où il sera enterré, doit provoquer d'importants

mouvements de terrain et frôle la paroi côté français. Le tunnelier anglais sera ensuite bétonné dans sa fosse avant la fin du mois.

Depuis le 30 octobre, les chantiers britanniques et français sont reliés par un mini-tunnel de quelque cinq centimètres de diamètre qui avait permis d'envoyer une sonde afin de vérifier la position respective des deux tunneliers alors distants d'une centaine de mètres.

Selon TransManche Link (TML), maître d'oeuvre du chan-

tier, l'ultime coup de pioche qui permettra le passage d'un homme sera effectif le 1er décembre lors de l'abattage de la dernière paroi de craie.

Des deux côtés, les ouvriers travaillent désormais avec des moyens classiques de forage (marteau-piqueur ou chenillette) pour établir la jonction. Le tunnelier français, Brigitte, est en cours de démantèlement et sera complètement démonté et sorti du tunnel le 28 novembre. Seule,

sa carcasse est conservée pour être intégrée aux parois du tunnel.

La jonction « humaine » n'aura toutefois pas les fastes prévus depuis de longues semaines. François Mitterrand et Margaret Thatcher avaient formé le projet de descendre le 1er décembre sous la Manche pour célébrer cette jonction. Cette rencontre historique a été annulée à cause de la démission du premier ministre britannique, a-t-on appris vendredi de source autorisée.

LIQUIDATION

VÊTEMENTS DE SKI ALPIN ET DE SKI DE FOND - MARQUES RECONNUES DU SKIEUR pour hommes et femmes

DES MILLIERS DE MODÈLES À VOTRE CHOIX

- ENSEMBLES 1 et 2 PIÈCES
- PANTALONS RACER
- ANORAKS
- VESTES D'INSTRUCTEUR
- BLOUSONS «POLAR»

- CASQUETTES
- BAS • GANTS
- LUNETTES
- COLS ROULÉS
- SALOPETTES

- COULEURS FLUORESCENTES
- TOUTES LES TAILLES
- COULEURS ET TISSUS
- IMMENSE CHOIX

ÉPARGNEZ DE 40% à 70%
INCLUANT MODÈLES 90 / 91

381-8076 9600, rue MEILLEUR 9e étage suite 920
du lundi au vendredi 9 h à 17 h, samedi 8 h 30 à 13 h

TRIPLEX NEUF

À PARTIR DE **149 000\$**


Grand 5^e revenu de 16000\$ à 19000\$. Plancher de béton, terrassement inclus. Revenu garanti pour 1 an. Terrain en sus. Terrains disponibles dans la région: Ste-Thérèse, Blainville, St-Antoine, Lafontaine, Deux-Montagnes.

Modèle au 2093, boul. Maurice, Lafontaine

INFORMATION
432-6147 433-1331 628-2603

Automobile

Lundi,
dans le cahier
automobile.
La Presse
vous propose
Subaru Legacy
Turbo : de
mieux en mieux



Un article signé Denis Duquet **La Presse**

GRAND SPÉCIAL
2 MOIS GRATUITS

LE



M.A.N.O.I.R.
Bois-de-Boulogne
(514) 745-3414

LOUEZ AVANT
LE 1^{er} DÉC. 1990



AU MANOIR BOIS-DE-BOULOGNE, LES ÂÎNÉS SE SENTENT EN SÉCURITÉ

LE MANOIR BOIS-DE-BOULOGNE, situé à Ahuntsic, offre luxe, confort, toutes facilités, commodités et surtout, les soins et la sécurité dont les aînés peuvent rêver. Studio 2½-3½-4½ avec terrasse, cuisine équipée, bain tourbillon, stores vénitiens, système d'interphone et d'alerte relié à la réception, chauffage et électricité inclus.

2½ avec alcôve à partir de 819\$ par mois

Option: un repas par jour: 120\$ par mois — deux repas par jour: 240\$ par mois. Sécurité maximum: infirmerie, personnel d'infirmières et préposés à la réception 24 heures sur 24. Accès et couloirs contrôlés par un système de surveillance vidéo. Gicleurs et détecteurs de fumée automatiques dans tout l'édifice. Services bancaires, dépanneur, autobus, salon de coiffure, 12 salons communautaires avec foyer au 10^e étage, bibliothèque, service de récréologie, de chapelle et bien d'autres avantages encore.

UNE VISITE S'IMPOSE
au 10005, avenue de Bois-de-Boulogne, à l'angle du boulevard de l'Acadie.
Des appartements tout neufs vous y attendent.
OCCUPATION IMMÉDIATE.

INFORMATIONS: (514) 745-3414



mazda

JUSQU'À

\$3,000.00

+ DE RABAIS

10.9%

* FINANCEMENT (SUR TOUS LES MODÈLES)

Sur crédit bancaire de 5 ans avec tarif réduit pour la 1^{ère} année.



mazda GABRIEL

5333,
rue St-Jacques O.
(angle Décarie)
Montréal
484-7777



La bibliothèque publique juive
et le consortium du mois du livre juif
présentent

UNE SOIRÉE DU FILM JUIF

Mardi 27 novembre 1990

18 h 35: LE DYBUK (en yiddish, sous-titres français)
20 h 35: TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ

Cinéma Québécoise
335, boul. de Maisonneuve E.
Entrée: 2,50\$
Renseignements: 842-9763

ordinateur / computer

DATATRAN 2 ans GARANTIE

AT 286-12, 640 K ram. \$ 825.
lecteur 12, carte mono/cga & clavier

Laptop 286-40Mb, VGA, piles pour 3 hrs, chargeur, sac de transport & modems 2400 \$ 2875.

386 SX, 2 Mb. ram, lecteur 12 \$ 1445 / \$ 1945.
carte VGA 1024x768 512K & clavier \$ 1685.

Monteur mono 12" \$ 95.
Couleur RGB 14" \$ 215.

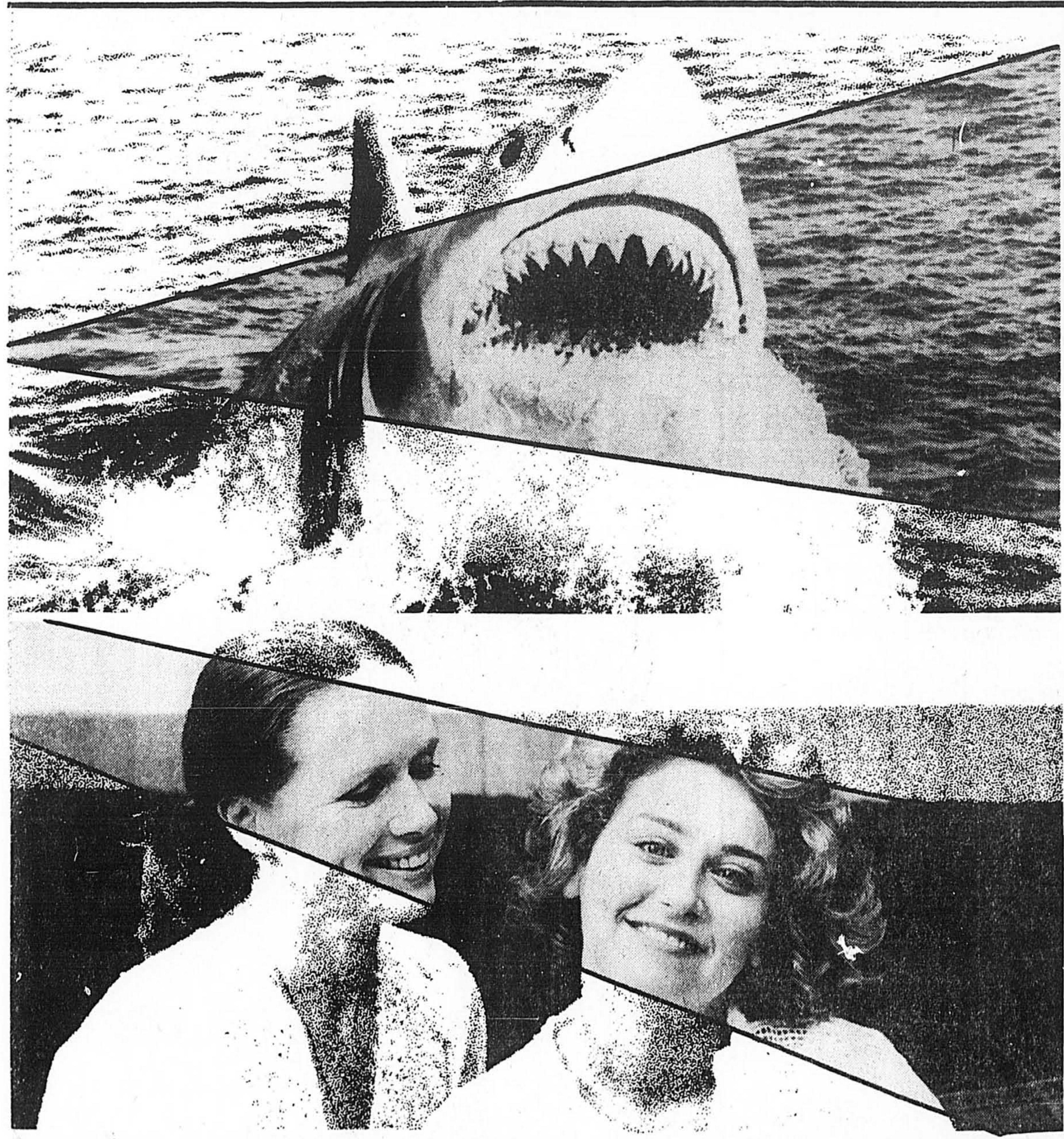
VGA Couleur & carte \$ 415. **POUR NOËL!** seulement

INVESTIR DANS DATATRAN = Qualité & durabilité.

A 2001 INTELLIGENCE (1982) 1000 logiciels de domaine publique sont disponibles. GRATUIT A NOS CLIENTS!

2001 INTELLIGENCE

6900 Côte des Neiges
à côté du Plaza CDN
Tel. 342-8125 Heures normales d'ouverture



CE SOIR

C'est la Vie

en sensations

CINÉ-EXTRA
À 20h00

"LES DENTS DE LA MER IV"

JAWS EST DE RETOUR!
Le monstre veut se venger...

DEMAIN

en émotion

CINÉMA DU DIMANCHE
À 21h00

"GABY"

UNE HISTOIRE VRAIE,
un drame bouleversant.
L'amour au secours d'une
petite handicapée.



Québec prétend que le permis de conduire pour les jeunes n'est pas discriminatoire

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le nouveau «permis probatoire» pour les nouveaux conducteurs n'est en rien discriminatoire à l'endroit des jeunes automobilistes. Inattaquable du point de vue légal, selon Québec, cette mesure vise à compléter une série d'interventions qui ont permis d'améliorer sensiblement le bilan routier au Québec — de réduire de moitié les accidents — depuis dix ans.

Une fois qu'on leur a expliqué les raisons de cette mesure, ses justifications, plusieurs députés libéraux qui l'avaient critiquée en premier lieu s'y sont rangés cette semaine, a indiqué hier, en entrevue, M. Jean P. Vézina, président de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Dans la foulée du dépôt, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur le Code de la sécurité routière, la semaine dernière, plusieurs élus libéraux avaient soutenu que le projet de Québec d'imposer un régime différent aux nouveaux conducteurs était discriminatoire. Le permis probatoire, d'une durée de deux ans, sera émis pour tous les nouveaux conducteurs, quelque soit leur âge. Ce permis pourra être suspendu pour trois mois dès qu'une trace d'alcool sera décelée dans le sang, ces conducteurs pourront s'accumuler contre 15 pour les autres automobilistes. En fin de semaine dernière, les jeunes du Parti libéral du Québec avaient adopté une résolution réclamant que le gouvernement renonce à ce projet.

«Il n'y a rien de discriminatoire, il n'y a aucun critère d'âge, c'est une nouvelle condition d'accès à la conduite, c'est comme en 1983 lorsqu'on avait décidé que tous les nouveaux conducteurs auraient obligatoirement à prendre des cours», d'expliquer le président de la SAAQ. Les avis juridiques? «Ils sont unanimes, personne n'a suggéré qu'on allât contre la Charte des droits», a-t-il ajouté.

Au Parti québécois les députés se réuniront cette semaine pour adopter une position finale. Certains spécialistes estiment toutefois que cette suspension, une pénalité en marge de celle déjà prévue au code criminel, pourrait être contestée en cour.

Pour M. Vézina, toutefois, cette initiative viendra combler l'une des brèches les plus évidentes des mesures québécoises de sécurité routière. «Au début des années 1970 on avait le pire bilan routier des pays industrialisés, on est maintenant dans la moyenne», rappelle-t-il.

double de risque, pour toutes les sortes d'accidents», explique-t-il. «Ce qu'on faisait le plus mal c'est l'accès à ce privilège qu'est un permis de conduire. Tout ce qu'on fait actuellement c'est «de l'emmerdemment administratif», on se contente d'un examen sommaire de la vue pour donner un permis qui, à son tour, donne accès à la route.» Avec le système actuel, cette première occasion d'orienter un nouveau conducteur vers les principes de la sécurité routière est ratée, déplore M. Vézina.

Les permis probatoires étaient d'ailleurs réclamés par les propriétaires d'école de conduite.

Il y a de tels permis dans sept provinces canadiennes, et dans une vingtaine d'États américains. «Ils sont assortis de toutes sortes de choses; certains sont valides avant le coucher du soleil, d'autres ne valent que sur les routes secondaires, ailleurs le jeune conducteur ne peut faire monter plus qu'une autre personne» dans l'auto.

Avec la même quantité d'alcool, les jeunes voient d'ailleurs leurs facultés réduites plus rapidement. Un adulte dépassant le taux accepté d'alcoolémie représente deux fois plus de risques d'accident qu'un conducteur sobre. Pour les jeunes, le risque est multiplié par six.

On peut juger draconienne la règle voulant qu'une seule goutte d'alcool soit de trop. Québec a pensé mettre sa limite pour les jeunes à .02 ou .04 comme d'autres États, «mais l'alcool n'est pas un outil précis, quand on vous trouve devant les tribunaux avec .08, c'est que vous en

avez plus», signale M. Vézina. «Personne ne va se faire ramasser pour avoir mangé un chocolat alcoolisé ou pris un sirop pour le

rhume», mais la norme du «zéro» est un message beaucoup plus facile à faire passer, explique le président de la SAAQ.

EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentés et offerts par 50 détaillants.
23, 24 et 25 novembre
À la Place Bonaventure
Montréal
Heures: Ven. 10 h à 20 h; Sam. 10 h à 18 h; Dim. 10 h à 17 h.
ADMISSION GRATUITE
Ensemble philatélique **GRATUIT** pour jeunes participants
3 000\$ de prix de présence, tirage à toutes les heures.

Ecole Pasteur
Ecole privée française

Ecole Pasteur
12345, av. de la Miséricorde
Montréal, Québec
H4S 2E8
Fondée en 1956

La confluence des cultures dans un Québec «qui se souvient»

PENSIONNAT - EXTERNAT

Pour garçons et filles
Secondaire, élémentaire,
maternelle 5 ans et prématernelle 4 ans
Programme renforcé en langues
Anglais: une période par jour.
Arabe, espagnol ou grec moderne: une période par jour.

SERVICES OPTIONNELS: TRANSPORT, CAFÉTÉRIA, ÉTUDE OU GARDERIE MATIN ET SOIR
COURS OPTIONNELS: ENFANTS EN DIFFICULTÉ, FRANÇAIS POUR ALLOPHONES
COURS PARASCOLAIRES: PIANO, FLÛTE, ART DRAMATIQUE, CHANT, NATATION, TAE-KWON-DO, SKI ALPIN.

Examens d'admission pour 91-92
les samedis 1er et 15 décembre 1990 à 9h30
Renseignements: (514) 331-0850 Télécopieur: (514) 331-2312

LES HALLES DU COLLECTIONNEUR

30 KIOSQUES

- ANTIQUAIRES
- COLLECTIONNEURS
- ARTISTES
- ARTISANS
- BIJOUTIERS
- SCULPTEURS
- CASSE-CROÛTE

JEUDI..... DE 11 H À 21 H
VENDREDI..... DE 11 H À 21 H
SAMEDI..... DE 11 H À 17 H
DIMANCHE..... DE 11 H À 17 H

1312, BOUL. DE MAISONNEUVE EST
TÉL.: (514) 529-8318

BEAUDRY

Les thermopompes Bi-Blocs sans conduits d'air

«LA SOLUTION POUR LES PROPRIÉTAIRES UTILISANT DES PLINTHES ÉLECTRIQUES.»

- Économie d'espace
- Économie d'argent
- Économie d'énergie

Des systèmes économiques, fiables et silencieux pour un confort maximum.

Financement à partir de 9,9%

Depositaires autorisés: **TOSHIBA • MITSUBISHI**
MPI DYNAZONE • YORK

670-5204 de lundi au vendredi de 9 h à 19 h
591-3836 de samedi au vendredi de 10 h à 21 h
samedi de 9 h à 19 h

AIR PELOQUIN
LA TECHNOLOGIE DU CONFORT

AU BON MARCHÉ VOUS PRÉSENTE LA

GRANDE VENTE RISTOURNES DU MANUFACTURIER

Papa, Stephen et Richard ont été capables d'obtenir d'énormes RISTOURNES de leurs fournisseurs. Nous rajoutons nos prix à rabais pour vous faire bénéficier de cette économie. Venez économiser, venez profiter des plus bas prix à Montréal! En plus, obtenez un rabais additionnel de 20 à 40%. Venez chez Au Bon Marché, vous n'achèterez plus jamais ailleurs. NOUS NE VENDONS QUE DES MARCHANDISES DE 1^{re} QUALITÉ À DES PRIX D'ESCOMPTE!

POUR NOËL

SPECIALS «SUPER VALEUR»
DES RÉDUCTIONS INCROYABLES! HÂTEZ-VOUS POUR PROFITER DE NOTRE MEILLEURE SÉLECTION!

DOUILLETES* FORMAT GÉANT ASSORTIS 29⁹⁹
Soyez au chaud et confortable! Percale de luxe ou poly/coton. Quelques modèles réversibles.
NOS BAS PRIX RÉG.: 59,99-129,99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX.
Simple, double, reine, roi.

COUVRE-DUVETS ASSORTIS 29⁹⁹
Pour duvets ou douillettes faits au Canada.
NOS BAS PRIX RÉG.: 59,99-99,99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX.
Simple, double, reine, roi.

SERVICE DE VAISSELLE 45 MCX. 39⁹⁹
Inclus à de chaque: Assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes; un crémier, un bol à sucre avec couvercle, un bol à légumes et un plat de service. Banc.
Rég. 99,99
SUPER-SPECIAL DE NOËL

NAPPES EN TISSU OU EN DENTELLE 14⁹⁹
RÉDUCTION SPÉCIALE POUR NOËL.
NOS BAS PRIX RÉG.: 29,99-69,99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX.
52" x 70", 60" rond, 70" rond, 60" x 84", 60" x 104", 60" x 120".

OREILLERS FORMAT GÉANT Lavables 100% polyester non allergène. **SUPER SPECIAL 2 pour 99⁹⁹**

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS Imperméables ou avec doublure. Rég. 29,99-59,99 **SUPER-SPECIAL 19⁹⁹**

NAPPES EN VINYLE Grande sélection, dessin Noël aussi disponible. **SUPER-SPECIAL 4⁹⁹**

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Marques renommées! Simple Double Reine Roi **SPECIAL SPECIAL SPECIAL 24,99 34,99 44,99 54,99**

TAPIS DÉCORATIFS 100% coton 24" x 34" **SUPER SPECIAL 99⁹⁹**

ENSEMBLES DE VERRES À VIN 4 MCX Idéal comme cadeau! Pour vin rouge, blanc ou champagne. Rég. 11,99 **SPECIAL 6⁹⁹**

ENSEMBLES DE HAPPERONS 12 MCX Avec serviettes — Noël de Noël. Idéal comme cadeau de Noël. Rég. 13,99 **SPECIAL 12⁹⁹**

RIDEAUX A PLIS FRANÇAIS 150 x 95 Rég. 99,99 **SPECIAL 29⁹⁹**

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

VERTICAUX PVC RIGIDES* 19⁹⁹
75" x 84" POUR PORTE-PATIO

VERTICAUX EN ALUMINIUM 29⁹⁹
3 1/2" 75" x 84"

VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK 38⁹⁹
75" x 84"

VERTICAUX EN TISSUS* 29⁹⁹
75" x 84"

VERTICAUX DE LUXE* POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 45⁹⁹

VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 48⁹⁹

VERTICAUX MINI* 75" x 84" ALUMINIUM 2" EN STOCK 43⁹⁹

VERTICAUX MIROIR* DE LUXE 75" x 84" ou or argent 139⁹⁹

STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC en vinyle de 1re qualité* 3 couleurs décoratives

16x45	2.99	16x64	6.99	16x78	19.99
20x45	3.49	20x64	7.99	20x78	24.99
24x45	3.99	24x64	7.99	24x78	29.99
27x45	4.99	27x64	7.99	27x78	34.99
30x45	6.49	30x64	9.99	30x78	39.99
36x45	6.99	36x64	10.99	36x78	42.99
40x45	10.99	40x64	13.99	40x78	44.99
48x45	10.99	48x64	14.99	48x78	47.99
54x45	17.99	54x64	19.99	54x78	49.99
60x45	13.99	60x64	18.99	60x78	59.99
72x45	21.99	72x64	27.99	72x78	69.99

PORTE-PATIO: 78x84 **34.99**
À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

STORES HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM* POLO* en stock, 3 couleurs décoratives PREMIÈRE QUALITÉ

20x45	3.99	20x64	5.99	20x78	14.99
24x45	8.99	24x64	8.99	24x78	18.99
27x45	9.99	27x64	13.99	27x78	24.99
30x45	8.99	30x64	16.99	30x78	28.99
36x45	10.99	36x64	23.99	36x78	42.99
40x45	12.99	40x64	26.99	40x78	44.99
42x45	13.99	42x64	27.99	42x78	52.99
72x45	49.99	72x64	56.99	72x78	78.99

PORTE-PATIO: 78x84 **89.99**

MICRO-STORES HORIZONTAUX P.V.C. 1/2" EN STOCK*

20x45	28x64	38x45	18x45	31x64	44x64
20x45	30x64	38x64	20x45	32x64	48x64
22x45	31x64	40x64	22x45	33x64	48x64
23x45	32x64		24x45	34x64	53x64
24x45	32x64	44x45	24x45	34x64	53x64
24x45	33x64	46x45	27x45	36x64	60x64
25x45	34x64	46x45	28x45	36x64	60x64
26x45	34x64	48x64	28x45	36x64	60x64
27x45	35x64	54x64	29x45	40x64	68x64
27x45	35x64	60x64	30x45	42x64	72x64
28x45	36x64	64x64	30x45	42x64	72x64

STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ

28" x 58"	9.99	14.99	55" x 82"	21.99	34.99
37" x 70"	12.99	16.99	54" x 58"	21.99	34.99
37" x 82"	14.99	20.99	54" x 70"	24.99	38.99
43" x 70"	15.99	21.99	73" x 58"	30.99	39.99
43" x 82"	17.99	23.99	73" x 70"	31.99	41.99
48" x 70"	18.99	24.99	78" x 70"	49.99	59.99
48" x 82"	20.99	27.99	85" x 70"	59.99	74.99
55" x 70"	23.99	31.99	97" x 70"	89.99	99.99

POUR PORTE-PATIO: 73 1/4" x 90" **49.99**

STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE EN STOCK
Pecan, naturel, cerise ou noyer

RABAIS ADDITIONNEL DE **25%** SUR NOS BAS PRIX

18x45	23x45	27x45	31x45	36x45	44x45	60x45
20x45	24x45	28x45	32x45	38x45	46x45	64x45
22x45	26x45	30x45	34x45	40x45	54x45	72x45
18x64	22x64	27x64	31x64	36x64	44x64	60x64
20x64	24x64	28x64	32x64	38x64	46x64	64x64
22x64	26x64	30x64	34x64	40x64	54x64	72x64

INCROYABLE, MAIS VRAI!

SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1 obtenez-en 1 à	Achetez-en 3 obtenez-en 1 DE PLUS	Achetez-en 5 obtenez-en 2 DE PLUS	Achetez-en 7 obtenez-en 3 DE PLUS
1/2 PRIX	GRATUIT	GRATUITS	GRATUITS

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

* Les coupons-ristournes ne s'appliquent pas aux articles annoncés ici et ne peuvent pas être jumelés avec aucune autre promotion.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

PRIX du Meilleur Commerçant 1990 Le Choix des Consommateurs

UNE SEULE ADRESSE VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

WISA AMERICAN EXPRESS MARIPOSA TETECHEK

CHEQUES ACCEPTÉS

HYPOTHÈQUES

12,75%*

1 an à 5 ans
Transfert sans frais jusqu'au 31 décembre 1990.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR
* Propriétaire occupant maximum 3 logements. Les taux peuvent varier sans préavis.

Alimentation

Mercredi,
dans le cahier
alimentation,
La Presse
vous propose
Traditionnelle
et toujours
usuelle

Un article signé
Françoise
Kayler

La Presse

LES DESSOUS D'UN GRAND CONGRÈS



Situé au pied du Mont Sainte-Anne, à proximité de Québec, l'Hôtel Château Mont-Sainte-Anne met tout en oeuvre pour que vos congrès et réunions soient des réussites à tous coups. Plus de 250 chambres, 12 ateliers, 5 salles de conférence, un centre de congrès (700 personnes), une foule d'activités sportives et de plein air, sans oublier un tout nouveau spa ultramoderne: voilà notre garantie de succès. De plus, que vous soyez 12 ou 700 personnes, nous vous offrons tout cela à un prix plus que raisonnable, grâce à nos forfaits sur mesure. Oui, nous avons vraiment tout pour que vous soyez pleinement satisfaits.



500, boulevard Beau-Pré Beaupré (Québec) G0A 1E0 Tél.: (418) 827-5211 Télécopieur: (418) 827-5072 Est du Canada, Nord-Est des États-Unis: 1-800-463-4467

Nouveau rétrovirus proche du sida

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Des chercheurs ont découvert un nouveau rétrovirus, proche de celui du sida et qui pourrait être lié à des maladies du système immunitaire, rapporte vendredi la revue américaine Science.

Il s'agit du troisième rétrovirus découvert jusqu'à présent, selon un compte-rendu des travaux du professeur Robert Garry de la faculté de médecine de l'université de Tulane (Louisiane).

«Il est clair qu'un nouveau rétrovirus humain a été isolé», a déclaré le docteur Richard Young, attaché à l'Institut Whitehead pour les recherches biomédicales. «Il n'a pas été prouvé qu'il est à l'origine de maladies du système immunitaire, mais il y a au moins un lien», a ajouté le Docteur Young.

Parce que ce virus ressemble à celui du sida, il pourrait expliquer pourquoi certaines personnes qui ne sont pas contaminées ont des tests de dépistage positifs sur le sida.

Les rétrovirus ont été mis à jour il y a seulement une vingtaine d'années. L'un, découvert par le professeur Robert Gallo, peut déclencher une leucémie, l'autre, dont le professeur Gallo est le co-découvreur contesté, est celui du sida.

La découverte de ce nouveau rétrovirus pourrait permettre de trouver la cause de plusieurs maladies chroniques, notamment du syndrome de Sjogren qui affecte les glandes salivaires et les canaux lacrymaux, des lupus et d'une forme d'arthrite.

Pour découvrir ce rétrovirus, le docteur Garry a prélevé des cellules sur les lèvres de six patients atteints du syndrome de Sjogren qu'il a ensuite cultivées en tubes à essais. Des fragments du virus ainsi cultivés ont révélé des propriétés similaires au virus HIV, de la séropositivité.

Os d'un hippopotame vieux de 20000 ans

Agence France-Presse
JERUSALEM

■ Les ossements d'un hippopotame, vieux de 20000 ans, ont été découverts mercredi sur la rive ouest du lac de Tibériade, dans le kibboutz Ginossar, a annoncé vendredi, Mme Ephrat Braun, porte-parole des services des antiquités d'Israël.

Deux membres du kibboutz, MM. Youval et Moshé Lopen, ont fait cette découverte à la suite de la baisse du niveau du lac provoquée par la sécheresse qui sévit dans la région depuis plusieurs années.

Les ossements ont été transportés au département de zoologie de l'Université hébraïque de Jérusalem et un des ossements a été envoyé aux États-Unis pour établir son âge exact.

C'est la première fois, indique-t-on, que l'on découvre dans cette partie de la Méditerranée un hippopotame d'une période «aussi récente». Jusque-là, les ossements de cet animal découverts dataient de 200 000 à 500 000 ans.

C'est à votre tour de vous parer d'atours...

Vous serez aussi belle que Cendrillon mais, permission accordée de rentrer après minuit! Mignons souliers de velours noir. Bande de brocart brodée.
Cour. 19,99\$
Solde 14,98\$.

De vrais bijoux, ces sacs "minaudières" de velours noir! Ils vous rendront aussi heureuse que la première "sacochette" empruntée à maman. Prix courant de 19,99\$ à 24,99\$. En solde de 14,98\$ à 17,98\$.

Vous ne cesserez de le cajoler, ce bracelet en corne noire avec insertions de filigrane. Solide femoir. Cour. 7,99\$. Solde 5,98\$.

Broches à cheveux en corne et laiton. Deux modèles disponibles.

Boucles d'oreilles! En émail et laiton, une patine "vieux or", les a faites vieillir prématurément.

Aussi agréables qu'un baiser dans les cheveux! Cour. 7,99\$. Solde 5,98\$.

Prix courants de 7,99\$ à 14,99\$. En solde de 5,98\$ à 11,98\$.

Ceinture de velours noir ornée de broderie dorée et de pierres semi-précieuses incrustées.

Mais oui, se faire prendre par la taille, ça fait toujours plaisir! Cour. 19,99\$. Solde 14,98\$.

L'arbre de Noël? On se préoccupe de l'ornement, un peu plus tôt, chaque année, afin d'allonger la féerie du rêve... Pier 1, voulant s'assurer que vous ayez votre part de bijoux, met en solde son "butin" de bijoux et d'accessoires. D'accord, il y a là, de fantastiques idées de présents, mais pensez à vous. Gâter les yeux des autres, c'est déjà un cadeau!

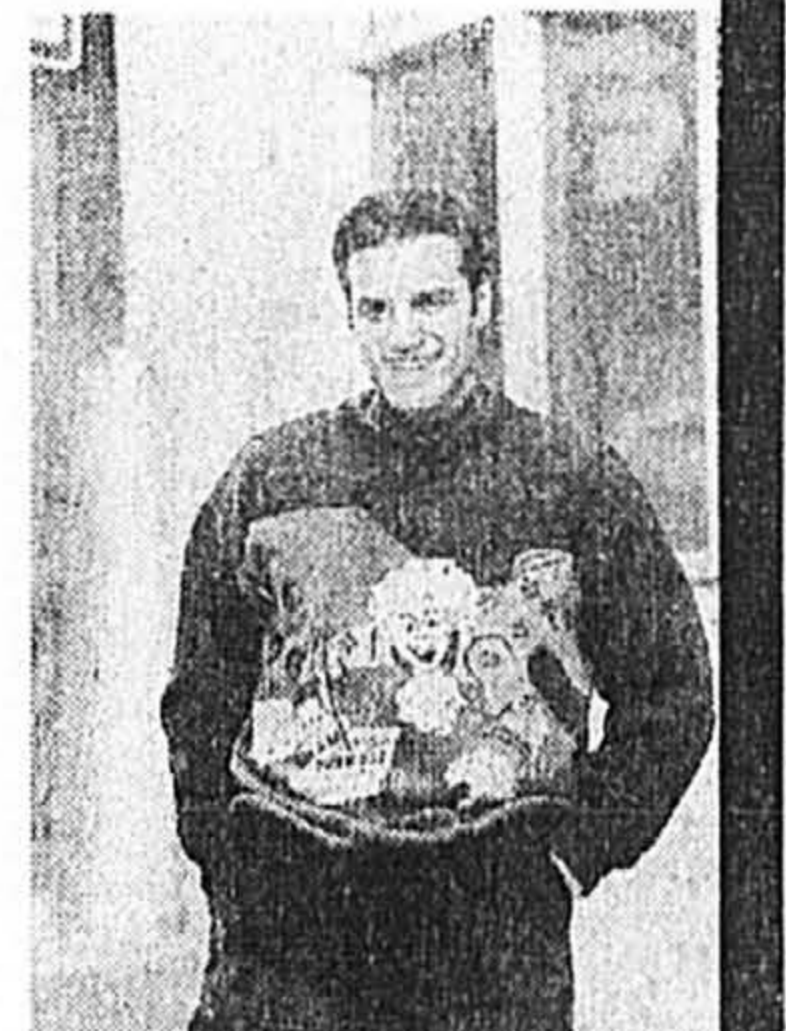
Prix en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre 1990



Un monde à découvrir.

Mode

Mardi
dans le cahier
mode.
La Presse
vous propose
Iceberg en do
majeur



Un article signé
Anne Richer